Le N° 2 Fr. N° 313 18 février 1984 quinzième année

la brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IVe Internationale

éditorial

Après le congrès du PSS :

IL FAUT UN PACTE D'ACTION !

On a beau se résigner à ne plus s'étonner de rien et prendre la résolution de ne plus s'indigner, il est néanmoins difficile de réprimer des nausées à la lecture des déclarations satisfaites des partis bourgeois suite à la décision du congrès extraordinaire du PSS. *"Les partis gouvernementaux applaudissent au maintien des socialistes"*, souligne le chroniqueur de *La Suisse*. De quoi faire réfléchir chaque socialiste !

Le ravissement bourgeois s'est nourri d'une partie du spectacle donné par le congrès. Combien de délégués, avec une franchise désarmante, n'ont-ils pas décrit par le menu les effets dommageables sur le parti de plus de trente années d'immersion dans les institutions de l'Etat bourgeois ? Les politiciens radicaux ou démocrates-chrétiens savent que se soumettre dans le gouvernement équivaut à prêcher le consentement sur le lieu de travail.

Et pourtant ceux qui font semblant que les privilégiés se laissent convaincre, mais jamais vaincre ou dissuader, ont gagné ce congrès du PSS ! Pourquoi ?

La direction Hubacher a récolté, contre sa volonté du moment, les idées semées durant plus de trente ans. Trois mois d'un débat dont les termes ne sont pas clairs ne pouvaient renverser la vapeur. La droite avait beau jeu de demander : "Pourquoi Hubacher a-t-il dû attendre le 7 décembre pour être frappé par la révélation sur ce chemin de Damas qui devait conduire Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral ? Le PSS n'a-t-il pas avalé des couleuvres d'aussi belles dimensions depuis des années ? Cette souplesse du tube digestif n'est-elle pas nécessaire pour être assis, minoritaires, dans les exécutifs ?" Face à ces observations, le centre était désemparé. En effet, il ne remettait aucunement en question les axes d'une orientation qui a conduit au 7 décembre.

La gauche du PSS, elle, depuis trois mois suce la roue de Hubacher, espérant gagner la prochaine étape. En guise de parade contre la droite, elle ne pouvait que brandir "le besoin d'un autre souffle" !

On ne pouvait pas convaincre des militants syndicalistes, des membres sensibles à la force de l'offensive patronale et à la fragilité organisationnelle du mouvement ouvrier, **sans proposer, pour le moyen terme**, des objectifs concrets d'action et une autre perspective politique et syndicale. Car un changement important s'est produit autour de cette discussion sur le retrait du Conseil fédéral. Cette mutation se prolongera, quels que soient les rythmes, au plan syndical.

Dans cette période de crise, la gauche aura l'occasion de montrer combien est fallacieuse l'idée de marier participation au Conseil fédéral et opposition. La participation, les bourgeois l'ont déjà fait payer un bon prix : 5 milliards de restrictions sur les dépenses sociales en 5 ans ! Ils continueront. Et les vainqueurs du congrès, comme une partie des opposants indécis, se soumettront.

Partant des besoins effectifs de l'ensemble des salarié(e)s (salaires, emplois, sécurité sociale, environnement), la gauche peut dégager les lignes de force d'un **pacte d'action de toutes les forces socialistes et de combat du pays**. Il y a là une voie pour approfondir un changement qui n'a fait que poindre le nez ces trois derniers mois.

La Brèche

Non au militarisme,

OUI AU SERVICE CIVIL !

TRAVAIL DE NUIT :

"Notre santé, c'est la seule chose que nous ayons"

GOUVERNEMENT :

LE PSS RESTE

En mouvement

Femmes :

LA COUPE EST PLEINE, LES FEMMES ONT ASSEZ TRINQUÉ !

La non-élection de Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral a fait déborder la coupe : cette fois, c'est clair, le gouvernement et les Chambres fédérales sont vraiment misogynes. Les partis bourgeois veulent se réserver la première conseillère fédérale, une des leurs. Ils ne veulent pas d'une socialiste qui aurait pu représenter les aspirations des femmes à une politique plus sociale. En ces termes, la presse, les socialistes et parfois même les féministes commentent l'événement.

Mais fallait-il attendre si tard pour découvrir le malaise ? Et maintenant faut-il s'en tenir à une question d'honneur moral ?

Non, **les femmes ne veulent pas de bienveillance.** Les atteintes qui leur sont faites se multiplient comme le développe l'appel unitaire pour le 8 mars (Journée internationale de la femme) :

« **Nous, les femmes** *sommes les premières licenciées, supportons les premières des réductions d'horaires avec diminution de salaire, avons des salaires plus bas, sommes exposées au stress croissant à la place de travail.*

Avec la 10e révision de l'AVS, on nous propose d'élever l'âge de la retraite à 63 ans. On veut supprimer l'interdiction du travail de nuit pour les femmes au lieu de l'étendre. On veut nous intégrer à la défense générale comme armée de réserve. Le Conseil fédéral et le parlement rejettent l'initiative pour "une protection efficace de la maternité" pour des raisons économiques. Par contre, on achète de nouvelles armes. L'initiative "Droit à la vie" vise à rendre impossible l'interruption légale de la grossesse. Des femmes sont violées et maltraitées chaque jour. Parce que nous sommes des femmes, nous sommes encore opprimées dans tous les domaines.

En 1983, *nous avons lutté contre la violence contre les femmes, contre l'intégration des femmes dans la défense générale, contre la militarisation de la société et pour la réduction du temps de travail.*

1984 *sera pour nous une année importante : on votera l'initiative "Pour une protection efficace de la maternité" et éventuellement sur l'initiative misogyne "Droit à la vie".* **Femmes, il y a beaucoup à faire !!! Allons-y !**

La manif nous permettra d'exprimer clairement nos revendications. Le forum nous donnera la possibilité de discuter la situation actuelle du mouvement féministe et de lui donner de nouvelles impulsions. »

Dans les conseils d'administration comme au parlement, on rogne les modestes acquis des femmes. Le travail de nuit imposé aux ouvrières d'Ebauches (notre dossier pp. 6-7) est la dernière en date.

Cette année, l'organisation unitaire de la journée nationale du 8 mars offre d'excellentes conditions pour réagir. C'est, depuis le lancement de l'initiative maternité, la première démonstration d'une volonté commune de défendre les droits des femmes. On retrouve la même composition avec l'OFRA et quelques groupes autonomes, les commissions féminines syndicales et les partis de gauche. La campagne pour l'initiative maternité y puisera ses sources et, pourquoi pas, une politique féministe alternative d'ensemble ? La journée avec ses groupes de travail sera l'occasion d'approfondir ces projets.

FEMMES, ALLONS TOUTES LE SAMEDI 10 MARS À BERNE

11h15 : **Manifestation nationale.** Départ à la sortie "Neuengasse" de la gare de Berne.

14h15 : **Forum femmes.** Au Restaurant Carrousel, Zieglerstrasse 20, Berne.
Programme : groupes de travail sur les thèmes suivants : protection de la maternité (santé des travailleuses enceintes); interruption de la grossesse, et initiative "pour le droit à la vie"; violences contre les femmes; projets et centres de femmes; militarisation; la femme en Amérique latine et le retour de l'exil.

19h : **Fête de femmes.** Au Restaurant Carrousel, Zieglerstrasse 20, Berne. Avec l'ensemble féminin *Toxic Shock* et le groupe *Irène Schweizer, Annick Nozati et Joelle Leondre.* Danse, buffet, boissons et ambiance. Entrée : Fr. 12.–.

Organisatrices : OFRA (Organisation pour la cause des femmes); FBB (MLF) Zurich; Organizzazione per i diritti della donna (TI); Nottelefon für vergewaltigte Frauen, Zurich; Commission féminine SSP (Syndicat des services publics); Commission féminine FCTP Bâle (Chimie, textile et papier); Commission féminine FOBB (Bois et bâtiment); Groupes féminins du Syndicat du livre et du papier; Commission femmes des POCH (Organisations progressistes de Suisse); Commission femmes du PSO (Parti socialiste ouvrier); Femmes des jeunesses socialistes révolutionnaires (JSR); Femmes socialistes suisses; Coordination des comités de apoyo a la mujer en la resistencia chilena.

Horlogerie :

Maintenir les emplois là où ils sont !

« *Le 18 janvier 1984, l'ASUAG-SSIH annonçait la prise de contrôle directe d'Ebauches SA sur deux manufactures de l'horlogerie : OMEGA à Bienne et LONGINES à Saint-Imier. Les travailleuses et travailleurs de l'arc horloger savent bien que de telles nouvelles annoncent des licenciements, comme la nuée annonce l'orage.*

Cette fois encore, dans le secret des bureaux directoriaux, les banquiers et leurs serviteurs de l'Industrie Horlogère Suisse (fusion de l'ASUAG-SSIH) mijotent les recettes qui ont conduit l'effectif horloger de 92 000 à 34 000 salariés. Autrement dit, ils appliquent la respiration artificielle à l'horlogerie en noyant travailleuses et travailleurs.

Maintenant, pour permettre à Ebauches SA de vendre en grande série ses produits, Frehner de la SBS et son compère Tomke vont contraindre Omega, puis Longines, à liquider le secteur de la production de mouvements. Dans la foulée, le département Recherche et Développement d'OMEGA pourrait être asphyxié. Deux manufactures prestigieuses seraient amputées. Dans les cartons de la direction de l'OMEGA, 500 licenciements sont à l'étude ! Les démentis des grands patrons, à nouveau, risquent bien de n'être que duperie.

Démolir Omega et Longines est très grave pour toute une région. Le niveau de qualification sera atteint; les répercussions négatives sur les écoles techniques de la région seront nombreuses; les emplois restants seront encore plus dépendants du bon vouloir de la poignée de grands qui dirigent l'IHS; l'avenir en tant que tel d'Omega et Longines sera plus précaire. L'arrogance des patrons est sans limite : des salaires sont déjà baissés par des déplacements de postes; mille pressions sont faites à Ebauches SA pour imposer le travail de nuit aux femmes et les transformer en robots ! Voilà la modernisation de l'horlogerie selon l'évangile des banques !

Le **Comité unitaire de la gauche pour la défense de l'emploi dans l'arc horloger** — *qui réunit tous les partis de la gauche et des syndicalistes — s'est réuni ce samedi 4 février. Face à ces menaces, il a décidé le lancement d'une large campagne d'information, de solidarité et de mobilisation. Il la fera sur le thème central proposé dans son communiqué par la FTMH :* **maintenir les emplois là où ils sont !** *Omega et Longines doivent vivre ! Non au travail de nuit des femmes !*

La solidarité la plus large dans l'action doit être forgée, car il en va de l'avenir d'une région, de la vie et du travail de milliers de familles de travailleurs.

Comité unitaire de la gauche pour la défense de l'emploi dans l'arc horloger »

OUI AU SERVICE CIVIL

« Lundi matin, 6 février, une vingtaine de militants de la Jeunesse socialiste et des Jeunesses socialistes révolutionnaires — La Taupe ont déployé une banderole bleue et distribué des tracts devant la caserne des Vernets à Genève aux soldats qui commencent leur école de recrues. Ce tract appelle à voter OUI à l'initiative pour un authentique service civil le 26 février prochain, pour qu'enfin il n'y ait plus de prisonniers d'opinion en Suisse.

Jeunesse socialiste
Jeunesses socialistes
révolutionnaires — La Taupe »

Situation au Salvador et solidarité internationale
MEETING à GENÈVE
vendredi 2 mars. 20h.
Salle des Eaux-Vives
Avec *Umberto UNGO* (FDR).
Org. : Rassemblement contre l'intervention en Amérique centrale.

Solidarité Amérique latine
Prochaine manifestation
du collectif
"Jusqu'à ce qu'on les retrouve"
pour les parents des disparus
et les membres d'organisations
de défense des droits de l'homme
disparus en Amérique latine
Lausanne, jeudi 23 février
de 12h à 13h, Place St-François

"RADIO SAMIZDAT"
sur RADIO ZONES
101,4 Mhz FM (Genève)
Prochaine émission
jeudi 23 février, 19h30 à 20h30
sur le mouvement pour la paix en Allemagne de l'Est
(émission proposée par le CSSOPE
Comité de solidarité socialiste
avec les opposants des pays de l'Est)

ÀproPSO

HPI DOIT VIVRE !

Défendons nos emplois à Yverdon et à Sainte-Croix

La section d'Yverdon du PSO s'indigne de l'atmosphère de secret qui plane sur HPI-Olivetti. En effet la dernière séance du Conseil communal a fait ressortir que les pourparlers entre la Municipalité et la direction d'HPI-Olivetti, au sujet du rachat par la commune du Foyer, avaient été interrompus. La direction de l'entreprise justifie cette interruption par le fait qu'elle ne s'est pas encore prononcée sur un éventuel transfert de l'entreprise à Sainte-Croix ou un regroupement à Yverdon. Le problème de la fermeture d'une des deux usines resurgit : le PSO rappelle que, lors de l'assemblée du personnel en juin 1983, M. Frambourg n'avait pas démenti la fermeture d'une des deux usines. Les travailleurs et travailleuses d'HPI-Olivetti ont le droit d'être les premiers avertis des projets de la direction : ne sont-ils pas les premiers concernés ?

Le PSO pense que la FTMH et les commissions d'entreprise n'hésiteront pas à demander une information à la direction, les Municipalités de Sainte-Croix et d'Yverdon pourraient aussi entreprendre une telle démarche.

Pour résister aux licenciements, pour faire face aux manœuvres, à la politique des patrons et à la politique d'austérité de l'Etat, le PSO réaffirme la nécessité de développer une large entente ouvrière et populaire.

* * * * *

Vaud, élection au Conseil d'Etat :

Assemblées de l'Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO)

Lausanne
"Combattre l'austérité". **mardi 21 février,** 20h15, Maison du Peuple, salle 4. Avec *Véréna BERSETH, Fernand PETIT* (député POP), *Jean-Michel DOLIVO* (PSO), *Jean-Pierre THÉVENAZ* (président de la Communauté de travail Etre solidaires suisses-immigrés). En deuxième partie, le chanteur *Dominique Scheder.*

Vevey
mercredi 22 février, 18h, Café de la Grand-Place. Avec *Véréna BERSETH.*

Morges
jeudi 23 février, 18h, Café de la Croix-d'Or. Avec *Véréna BERSETH* et le chanteur *Dominique Scheder.*

Renens
vendredi 24 février, 20h15, Maison du Peuple (Epi d'Or, salle du 1er étage). Avec *Véréna BERSETH.* Et un film de Alvaro Bizzari, présenté au Festival de Soleure 84 : *L'homme et le temps — Aspects de la crise horlogère.*

* * * * *

SOUSCRIPTION BARRICADA

Plusieurs sections européennes de la Quatrième Internationale, dont la LCR française et le PSO, lancent une souscription de 15 000 francs pour la modernisation de l'imprimerie du quotidien sandiniste *Barricada* (cf. *La Brèche* no 312 du 4 février 1984).

J.L., Zoug	250.–
Ruedi St., Zurich	200.–
Chr.L., Zurich	210.–
J.B., Zurich	50.–
H.-P. G., Zurich	100.–
J.L., Zoug	250.–
Viva, Coire	110.–
Danièle L., Genève	25.–
total au 6 février 1984	**Fr. 1195.–**

Versez vos dons sur le **CCP 80 - 44457,** PSO, Zurich, mention "Barricada".

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
Après le congrès du PSS : Il faut un pacte d'action 1

POLITIQUE
Justice militaire : Une forteresse de l'arbitraire 3
Les adversaires du service civil : Moins d'Etat... davantage d'armée ! 3

SOCIAL
Genève : Main basse sur la SIP 4
Entretien avec un travailleur de la SIP 4
Santé et sécurité au travail : Les accidents du travail augmentent 5
Crise et capitalisme 5

DOSSIER
Ebauches SA — travail de nuit : Offensive au grand jour ! 6 - 7
"Notre santé, c'est la seule chose que nous ayons" 7
Surexploiter : une vieille solution 7

FEMMES
Travail à temps partiel : "Une machine de guerre contre les femmes et tous les travailleurs" 8
Canton de Vaud, les 25 et 26 février prochains : Contre l'austérité, votez Véréna Berseth 8

INTERNATIONAL
Le LIBAN déchiré 9
République fédérale d'Allemagne (RFA) : Les métallos veulent les 35 heures 9
POLOGNE : "Un système économique absurde et un système politique antidémocratique" 10
EL SALVADOR : Solidarité d'urgence avec les syndicalistes de la FSR ! 10

À LIRE
Nestlé empoisonne le tiers monde 11

L'ÉVÉNEMENT
Participation gouvernementale : Le PSS reste "le domestique du manoir radical" 12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte	22,50
une année, env. ouverte	45.–
une année, env. fermée	55.–
une année, étranger (Europe)	80.–
abonnement de soutien	100.–

Administration :
La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :
La Brèche, 3, rue Chaucrau
1003 Lausanne

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :

prenez contact

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IVe Internationale

Adresses des sections romandes
Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche,
case postale 13, 2500 Bienne 4 032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
case postale 858, 1211 Genève 3, 022 / 20 68 02
3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

Justice militaire :

Une forteresse de l'arbitraire

Paraphrasant une citation célèbre, on peut dire que la justice militaire est à la justice ce que la musique militaire est à la musique. Comme tous les tribunaux militaires, les tribunaux de division suisses sont composés de gens à la fois juges et parties. En outre, ils ont le privilège exorbitant de se prononcer y compris en temps de paix sur des faits qui ne concernent pas la vie militaire. Ce sont donc de véritables tribunaux d'exception, dont les jugements sont imprégnés de A à Z de l'arbitraire le plus pur. Il faut un culot certain pour déclarer, comme l'auditeur du procès Chastellain (l'auditeur est l'équivalent militaire du procureur) : "Je crois qu'il faut souligner d'abord le caractère démocratique de la justice militaire (...) La constitution du tribunal militaire est elle aussi démocratique : on y trouve des officiers, des sous-officiers et des soldats." (Dossier Objection votre honneur, Editions d'en bas, p. 43). Notons d'abord que le président du tribunal (le Grand Juge), l'avocat, le procureur et greffier sont nécessairement des professionnels de la justice, des juristes. Dans la plupart des cas, tout ce beau monde possède du galon. Ajoutons ensuite que ces cours ne sont nullement élues mais nommées par la hiérarchie militaire. Et venons-en à la tarte à la crème de la présence de soldats dans ces tribunaux, prétendu gage de leur aspect démocratique. Ce que l'auditeur cité ci-dessus oublie de dire, c'est que ces soldats sont choisis soigneusement. Non pas pour représenter la troupe, mais pour servir la hiérarchie. Le résultat a été mis en évidence par l'écrivain, socialiste, Jeanlouis Cornuz, qui défendit des objecteurs devant des tribunaux militaires : "(...) des juges en uniforme, une hiérarchie stricte, où l'inférieur' doit respect et obéissance à son 'supérieur' (la discipline étant définie comme l'obéissance aveugle aux ordres reçus). Voit-on vraiment le caporal-juge exprimer un autre avis que celui du colonel-président ou du major-auditeur – et quand bien même il opine en premier lieu ? (...) je n'ai jamais vu un tribunal militaire tenir le moindre compte des arguments de la défense ou même se donner la peine d'y répondre." (Objection votre honneur, p. 98).

Emanation directe de la hiérarchie militaire, les tribunaux de division sont chargés d'appliquer la loi, c'est-à-dire essentiellement ce bréviaire de l'absolutisme qu'est le Code pénal militaire. Les compétences d'appréciation de ces tribunaux sont très étendues; elles expliquent que des cas, très similaires dans la réalité, soient jugés différemment et que les condamnations finales puissent varier du simple au quadruple, des arrêts répressifs à l'emprisonnement ferme. Elles expliquent aussi l'incroyable mansuétude dont bénéficient Messieurs les officiers lorsqu'il leur arrive d'être traduits devant ces tribunaux. Ce privilège autocratique, la justice et la hiérarchie militaires entendent bien le conserver : l'armée doit en permanence échapper à tout contrôle des citoyens-soldats, car elle n'a pas pour fonction d'être à leur service, mais bien à celui des "intérêts supérieurs de la nation" si bien décrits par Max Frisch, dans son Livret de service : "Le banquier comme lieutenant-colonel, son fondé de pouvoir au moins comme capitaine, le propriétaire de plusieurs hôtels comme major, le président d'un cartel comme colonel, le fabricant comme major, un homme fort du marché immobilier, ou un professeur d'université qui sert l'industrie par ses recherches, ou l'éditeur de journaux, le propriétaire d'une importante entreprise de construction, un membre de conseil d'administration ici et là, le propriétaire d'un important bureau de publicité, le président d'une association d'intérêts économiques, etc. comme lieutenant-colonel, pour le moins major; leurs fils provisoirement comme lieutenants : une armée de propriétaires de la patrie, qu'on appelle Notre Armée".

Denis Lavanchy

Les adversaires du service civil :

Moins d'Etat... davantage d'armée!

Les va-t'en-guerre opposés au service civil ont entamé leur campagne. Articles, tribunes libres, éditoriaux défendent leur point de vue, à l'odeur si caractéristique de graisse à fusil, de transpiration corporelle et de cantonnements mal aérés. Parmi les premiers à avoir sonné le clairon en Suisse romande, on trouve – et cela n'a rien d'un hasard – deux conseillers nationaux bourgeois, liés au patronat et à la finance. L'un, Philippe Pidoux, est un jeune loup du radicalisme vaudois; il préside le groupe industriel, commercial et touristique du Grand Conseil vaudois. L'autre, le libéral Jacques-Simon Eggly, est éditorialiste au *Journal de Genève,* organe de la banque genevoise. Tous deux sont de chauds partisans du "moins d'Etat". Sauf quand il s'agit d'armée et de Défense nationale...

L'attaque, si elle n'a pas été programmée, est en tout cas menée dans les règles : les arguments lourds – pour ne pas dire balourds – de Pidoux opèrent un premier nettoyage du terrain; la doctrine légère d'Eggly étant chargée de venir à bout des derniers nids de résistance. Examinons de plus près le feu roulant de leur argumentation.

L'obusier blindé Pidoux

Nous ne savons si le conseiller national Pidoux est officier, s'il ne l'est pas, l'armée suisse a incontestablement perdu un galonné de la plus belle eau. Son texte (*"Un mauvais service au pays"*, paru le 4 février 1984 dans *24 Heures*, rubrique *"Parti pris"*) est fait pour être aboyé d'une voix de stentor devant un parterre de soldats tétanisés par le garde-à-vous. Il commence d'abord, pour que les choses soient bien claires, par citer Lénine, histoire de faire comprendre que tous ces objecteurs et autres pacifistes, c'est Moscou et compagnie. Puis il assène ses arguments : *"Notre armée est conçue pour protéger notre pays, pour éviter que nos enfants soient assassinés, nos femmes violentées et nos libertés violées. Chacun doit être prêt, dans la solidarité, de montrer à l'étranger que le prix d'entrée en Suisse est si élevé qu'il est dissuadé de franchir la frontière".* C'est clair ?! Non, pas du tout : toute l'histoire démontre que les viols et les assassinats de masse sont l'œuvre de ces corps spéciaux que sont les armées. On ne voit pas en quoi l'armée suisse s'en distingue. On le voit encore moins quand on connaît ses pratiques sexistes (tirs sur cibles représentant des femmes nues, soirées de compagnie "sexy", etc.). Quant aux libertés, chacun sait que l'armée est un symbole d'organisation démocratique et que jamais dans notre histoire elle n'est intervenue contre les libertés démocratiques...

Mais l'essentiel pour Pidoux n'est pas de démontrer mais d'affirmer un principe, qui permet ensuite de ranger les objecteurs parmi les brebis galeuses de la collectivité et le service civil au rayon du *"luxe pour temps de paix que la Suisse ne peut s'offrir".*

La preuve par zéro

Du reste, poursuit notre radical *"En 1945, aucun objecteur de conscience n'a été condamné dans notre pays. Il n'y en avait pas et pour cause".* N'est-ce pas là la preuve qu'à l'heure du danger tous les citoyens se reconnaissent dans leur armée, dernier rempart de la paix, suggère-t-il ? Ah, bon; mais pourquoi alors des objecteurs furent-ils condamnés en 1939, 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944 ? Parce que le danger était moins grand lorsque le pays était encerclé qu'à la fin de la guerre ? Certes ces objecteurs n'étaient pas nombreux. Et pour cause : il fallait une sacrée dose de courage pour agir ainsi dans une société complètement militarisée, soumise à la dictature des pleins pouvoirs du Conseil fédéral, où la plus petite critique antimilitariste était passible d'emprisonnement. Tout cela, au nom évidemment des "libertés" si chères à Pidoux.

Et comment le "président du Comité vaudois contre l'introduction du service civil" explique-t-il selon son beau schéma la résistance de la Grande-Bretagne à l'agression nazie, alors qu'il y avait 66 800 objecteurs de conscience dans ce pays ? Monsieur le président ne se l'explique pas et se contente de répéter jusqu'à plus soif que l'armée c'est la paix, la collectivité, les libertés et que tous ceux qui ne sont pas d'accord : au trou !

La doctrine légère d'Eggly

Ce genre d'argumentation "garde-à-vous, repos, rompez !", ça passe pour un article dans *24 Heures.* Mais lorsqu'il s'agit de s'adresser à la fine fleur du libéralisme, un autre ton, une autre approche sont nécessaires. Dans le *Journal de Genève* du 6 février 1984, Jacques-Simon Eggly se charge d'élever le débat. Ça commence comme du Montesquieu : *"La démocratie est fatalement écartelée entre son besoin d'assurer une cohésion suffisante, de sauvegarder les valeurs dominantes qui la soutiennent et son besoin d'accepter la diversité des comportements, d'insuffler un esprit de tolérance".* Et ça finit dans une décharge publique : *"Sachons donc nous adapter mais renonçons à vouloir tout récupérer".* Entre les deux un périlleux exercice : comment concilier les grands principes du libéralisme avec le rejet du service civil ? La défense des minorités n'est-elle pas la marque de la démocratie face au totalitarisme. Certes, certes, concède Eggly, mais voyez-vous : *"Une société, même démocratique, ne peut pas récupérer toutes les situations embarrassantes, régulariser tous les contestataires gênants".* Imaginez une seconde quel éditorial le même J.-S. Eggly aurait écrit si ces derniers mots avaient été prononcés, par exemple, par Andropov... Alors que l'un met les objecteurs – ces déchets irrécupérables – en taule et l'autre les contestataires à l'asile. Le masque libéral est tombé, il ne reste plus que le rictus du militariste qui affirme avec un cynisme bien digne des comptes à numéros : *"Quel serait encore, par exemple, le message d'un objecteur bouleversé par le scandale de la guerre, pénétré de son idéal de paix, dès lors qu'il pourrait choisir tranquillement, sans la moindre anicroche, une incorporation dans un service civil ?".*

Pourtant ni Eggly ni Pidoux n'arrivent à expliquer comment une société et une armée aussi saines, aussi solides, peuvent être mises en péril par une si petite minorité. Car ce serait avouer qu'une bonne part de la cohésion de "notre" armée repose sur la répression, dont les objecteurs sont une des cibles, mais pas la seule. Mais ils préfèrent dire et écrire n'importe quoi plutôt que de faire cet aveu-là.

Eric Peter

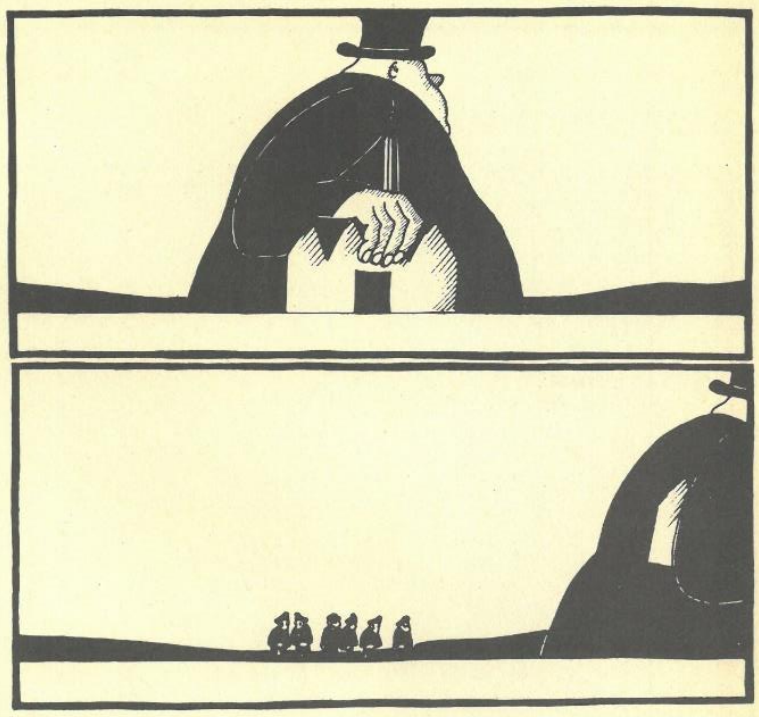

Genève :

MAIN BASSE SUR LA SIP

L'industrie genevoise maigrit à vue d'œil. 3000 emplois supprimés dans la seule métallurgie entre 1981 et 1983. Et pourtant, les gros actionnaires qui ont touché d'énormes profits durant la longue période de "vaches grasses" passent une nouvelle fois à la caisse au moment de mettre la clé sous la porte. Et cette fois-ci ils veulent toucher le gros lot. Ces fameux terrains industriels urbains, acquis pour trois fois rien, et qui figuraient au bilan des entreprises pour 1 franc symbolique, ils en veulent aujourd'hui des dizaines de millions. Les arrière-petits-enfants des chevaliers d'industrie du siècle dernier finissent leur règne dans la spéculation foncière, sous les ordres des grandes banques. Charmilles (rue de Lyon) : vendu ! Motosacoche : vendu ! Laurens : vendu ! SIP : en vente ! Hispano : en vente ! Pour régler les menus problèmes politiques, le Parti radical veille...

Au moment où la SIP (Société genevoise d'instruments de physique) annonce 200 suppressions d'emplois et réaffirme sa volonté de vendre ses parcelles de Plainpalais, le conseiller d'Etat Borner (radical et chef du Département de l'économie publique) essuie le feu de violentes attaques. Le Parti socialiste l'accuse d'avoir violé la loi Furgler à plusieurs reprises, et notamment en faveur de l'un de ses amis personnels, un financier britannique riche en pétrodollars, le sieur **Saady**.

Autour des terrains de la SIP

On pourrait à juste titre se demander si la vente des terrains de la SIP est à l'abri de telles spéculations. Il s'agit tout de même de 14 000 m² au centre-ville, l'oiseau rare, en quelque sorte. Raison de plus pour craindre un mauvais coup, de gros requins sont déjà à l'œuvre. D'abord les vendeurs, les banques **UBS** et la **SBS** derrière les frères **Turrettini** (vendeurs, mais aussi peut-être acheteurs pour le compte de tiers). Ensuite, les promoteurs : on parle de la STIFAG de Jürg **Staubli** ("le promoteur musclé" admirateur de Hitler mais tout de même membre du Parti radical — quand on est dans les affaires !). Enfin, pour arranger les bidons, certains dignitaires du Parti radical, dont l'énigmatique Michel **Rossetti,** conseiller municipal radical, avocat associé à Pierre **Turrettini** (président du Conseil d'administration de la SIP) et lié semble-t-il à l'un des promoteurs. Ce personnage mène en ce moment une croisade contre l'implantation d'un musée d'art moderne et de logements sur le site de la SIP. Ce projet ne rapporterait que 60 millions alors que certains en offrent 80, il est vrai pour bâtir un centre commercial et administratif nappé de logements de luxe. L'art moderne, on s'en doute, n'a pas grand-chose à voir là-dedans !

LA SIP EN BREF

La Société genevoise d'Instruments de Physique (SIP) est un symbole de l'industrie genevoise. Fondée en 1868 par un savant botaniste passionné de mécanique, Marc Thury, elle partage sa longue existence avec une dynastie d'aristocrates genevois, les Turrettini. Théodore la dirige dès 1870, son fils cadet Ferdinand met au point la machine à pointer. Aujourd'hui, Pierre (président du conseil d'administration) et Jacques (directeur) tiennent les rênes. Façon de parler, car ce sont les grands commis de l'UBS, de la SBS et de Hoffmann-La-Roche qui ont pris place dans le carrosse !

** Production actuelle : machines à pointer, centres d'usinage et de mesure.*

** Effectifs : environ 500 personnes (après licenciements) dans deux usines (350 à Plainpalais, 150 à Châtelaine).*

** Chiffre d'affaires annuel : environ 60 millions de francs.*

Mais laissons-nous aller à quelques spéculations, nous aussi... Et si un financier britannique, disons **Saady,** l'ami de **Borner,** cherchait à acquérir les terrains de la SIP. Par l'intermédiaire d'une société écran pilotée par l'UBS (on en a vu d'autres !). Serait-on très sourcilleux au Département de M. **Borner** pour l'en empêcher ? Surtout si l'on peut crier sur les toits que ces dizaines de millions sont une aubaine pour sauver des emplois... Et l'affaire réalisée, au détriment des habitants de Plainpalais qui verront leurs loyers grimper, qui pourrait empêcher l'argent de s'échapper vers des objectifs plus rémunérateurs que la métallurgie genevoise ?

Jeux de l'esprit que tout cela ? Bien sûr. Car ce n'est que l'effet du hasard si le notaire de **Saady** représente justement un groupe britannique intéressé par la SIP, et si Michel **Rossetti** est précisément l'avocat de **Saady**...

J. Borgeaud

"Je ne suis pas découragé, je suis dégoûté»

* ENTRETIEN AVEC UN TRAVAILLEUR DE LA SIP.

Après Verntissa (groupe Sulzer, 150 licenciements cet automne), la SIP dégraisse : 100 licenciements dans l'immédiat, 200 suppressions d'emplois annoncées, menaces pour l'avenir de l'entreprise. On devine la suite : le secrétariat FTMH et les commissions du personnel se dépensent sans compter... pour un plan social. On négocie donc le prix des licenciements (quelques exemples : âge : 24 ans, 3 ans de boîte : 2314 fr.; 40 ans, 7 ans de boîte : 7011 fr.; 62 ans, 20 ans de boîte : 19 054 fr.). Pas question de mobiliser pour tenter de s'y opposer ! Les travailleurs sont placés devant le fait accompli. C'est l'amertume... (Nous ferons un bilan détaillé de cette politique dans un prochain numéro de *La Brèche*.)

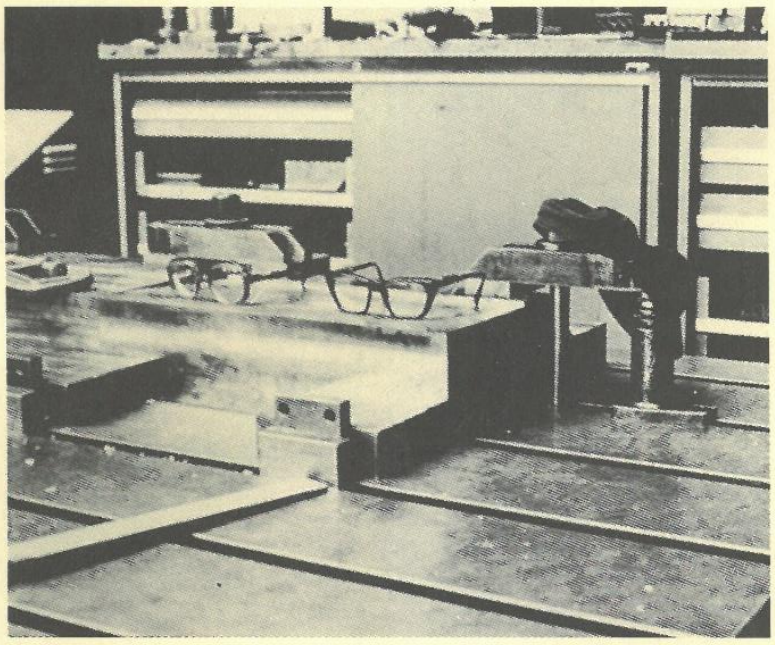

Interfoto

La Brèche : **Les 200 suppressions d'emplois annoncées par la SIP étaient-elles inévitables ?**

— Peut-être qu'il n'était pas possible de maintenir tous les emplois. Mais on aurait pu essayer de garder plus de monde. De toute façon, personne n'a compris comment ils ont décidé les licenciements. Il n'y a aucune logique là-dedans. On n'a pas supprimé un secteur, mais on a vidé des gens un peu partout... A la tête du client. Il y a par exemple le cas de l'ingénieur qui a construit la fameuse machine, celle qui a reçu le prix international, eh bien cet ingénieur a été foutu dehors parce qu'il a eu des mots avec le sous-directeur... Maintenant, ça ira donc pire qu'avant.

*** Comment les travailleurs ont-ils réagi quand ils ont appris les licenciements ?**

— Beaucoup de monde voulait faire la grève. On voulait surtout y voir clair dans les projets de la direction. Mais les commissions et le syndicat nous ont dit de rester calmes. On s'est assemblé trois fois. Pour licencier 100 personnes, c'est pas beaucoup. Et puis les commissions n'ont pas voulu entendre ceux de nous qui voulaient agir. Elles ont dit qu'elles étaient élues par le personnel et que c'était à elles de décider... Il n'y a pas eu de vote en assemblée. On nous a simplement informés.

Il y a aussi un secrétaire syndical qui est venu. Il nous a dit de rester calmes. Il a la parole très facile. Et il nous a dit que c'était impossible de maintenir les emplois avec le chiffre d'affaires qu'avait la SIP. Si le syndicat avait appelé à la bagarre, au moins la majorité aurait suivi. On aurait pu faire quelque chose sur le plan genevois qui aurait fait voir que l'ouvrier n'est pas toujours d'accord avec le patron. On aurait alors sauvé des emplois. Et ça compte : moi je m'en fous de toucher le plan social, si je ne peux pas garder mon emploi à la SIP... en quelques mois, le fric est vite parti.

*** Tu es vraiment découragé par le syndicat ?**

— Je ne suis pas découragé, je suis dégoûté. Je suis membre de la FTMH depuis plusieurs années, eh bien je suis monté directement leur dire que je la quittais. Oui, si la FTMH l'avait voulu, on aurait pu se battre. Comme ils ont fait au Tessin, comme les travailleurs anglais le font pour cinq licenciements. Je ne pense pas qu'on est des chèvres, des moutons, je pense bien que tous les autres ouvriers de Genève, des autres fabriques métallurgiques, ils nous auraient soutenu... Alors pourquoi la FTMH, elle n'a rien fait ?

*** Qu'est-ce que tu penses du plan social négocié à la SIP ?**

— Les commissions n'ont fait que ce qu'elles voulaient sans rien nous demander. Bien sûr, on est passé de 300 000 francs à 1 200 000 francs... Le patron a lâché du lest. Je suis presque sûr que la direction a reçu ses ordres des actionnaires qui lui ont dit de payer plus cher pour éviter la bagarre à la SIP. Pour éviter que les éventuels acheteurs ne s'en aillent... Le chiffre d'affaires c'est 60 millions, qu'est-ce que c'est 1 200 000 francs pour foutre dehors 100 personnes sans histoire ? Puis ce million, ils le récupéreront vite...

*** A mon avis, c'est tout à fait faux de quitter le syndicat. Parce que si tous les gens qui quittent pour les mêmes raisons que toi essayaient de se faire entendre dans le syndicat, on pourrait un jour avoir une FTMH plus combative à Genève...**

— Oui, mais si Schmid *(secrétaire FTMH, réd.)* et Jover *(autre secrétaire FTMH, réd.)* comprennent pour quelle raison les ouvriers quittent le syndicat, peut-être qu'ils changeront... Parce que la contribution de solidarité obligatoire *(8 fr. par mois prélevés automatiquement sur le salaire de tous les travailleurs et versés par les patrons aux syndicats, réd.)*, ça ne suffit pas à payer tous les secrétaires... Il commencera à y avoir des licenciements aussi à la FTMH... Là, ils réfléchiront !

Santé et sécurité au travail :

Les accidents du travail augmentent

Interfoto

L'Union syndicale suisse (USS) vient de publier une brochure présentant sa nouvelle conception et son programme de travail en matière de "sécurité et santé au travail"[1].

Sa lecture est recommandée à plus d'un titre. Elle concerne un domaine important de la vie de tout travailleur, trop longtemps négligé. Elle développe, pour la première fois en ce qui concerne l'USS, une conception d'ensemble sur la question. Elle contient aussi une analyse assez détaillée de la situation et des lacunes actuelles.

Deux caractéristiques de la situation sont mises en évidence. D'une part, le nombre particulièrement élevé et l'évolution inquiétante des accidents du travail. Entre 1976 et 1981, les "cas sans gravité" enregistrés par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA) ont augmenté de 23,3 o/o (1981 : 127 537 cas) et les cas ordinaires de 16,5 o/o (1981 : 118 042 cas). Cette évolution est due pour l'essentiel à la détérioration des conditions de sécurité sur la place de travail, elle-même provoquée par les restructurations massives de l'appareil de production en période de crise et de concurrence acharnée entre les entreprises.

Davantage de troubles psychosomatiques

D'autre part, de nouvelles tendances se font jour en matière de maladies professionnelles. Si l'on peut parler d'une stabilisation relative des maladies physiques traditionnelles, il n'en est pas de même des troubles psychosomatiques. Ces troubles, qui ne sont souvent pas considérés comme des maladies professionnelles, sont en nette augmentation. Cette croissance est surtout liée à la généralisation des nouvelles techniques de production, à leur influence sur l'organisation et les conditions de travail. Ajoutons toutefois, puisque ces conséquences ne sont pas inévitables, **dans le cadre des conditions de production capitaliste.** Car c'est bien là où le bât blesse : les données, comme l'analyse des lacunes, témoignent que le capitalisme tend à **réparer** plutôt qu'à **prévenir** l'accident ou la maladie, et cela de manière encore plus évidente en période de crise.

Nous renonçons ici à énumérer les carences au niveau des aspects techniques de la prévention. La nouvelle loi sur l'assurance-accidents, qui vient d'entrer en vigueur, y apporte d'ailleurs quelques remèdes (du reste insuffisants). En ce qui concerne **l'organisation de la prévention,** un premier manque important provient des limites de l'intervention des services officiels de surveillance. Il suffit de citer l'exemple du canton de Genève, pourtant considéré comme un canton avancé : les entreprises de ce canton connaissent en moyenne une visite d'inspecteur du travail tous les 9 ans !

Plus grave encore, l'organisation de la prévention sur les lieux de travail est quasiment nulle. L'existence de services d'hygiène et de sécurité est une exception. Le nombre de médecins du travail ne dépasse pas la quarantaine (en France, un médecin sur dix est un médecin du travail). Bref, la situation est scandaleuse, comme l'est le fait que les travailleurs de ce pays n'aient, dans la plupart des cas pas un mot à dire en matière de protection de **leur** santé.

Les propositions de l'USS

Pour porter remède à cette situation, l'USS revendique une amélioration des mesures techniques et un renforcement des organes de contrôle. A juste titre, elle indique toutefois que les progrès les plus efficaces ne peuvent se réaliser que dans les entreprises. Une prévention optimale dépend en définitive :

— d'un côté, de l'existence et de la qualité des services d'hygiène, de médecine du travail, d'entreprise ou inter-entreprises;

— de l'autre, de l'existence d'un réseau de travailleurs délégués à la sécurité et des comités d'hygiène et de sécurité. D'entente avec les commissions ouvrières, ceux-ci constituent les instruments du contrôle des travailleurs sur leurs conditions de travail.

Ce sont là des principes et une conception auxquels on peut en gros souscrire. Encore faudrait-il que sous la formule *"participation des travailleurs"* on n'entende pas une collaboration de classe de plus en plus illusoire et que le discours sur la santé au travail ne devienne une revendication servant de couverture à l'incapacité à défendre les acquis matériels des travailleurs. Ici comme ailleurs — et précisément l'histoire de la médecine du travail le montre — de réels progrès ne verront le jour que grâce à une mobilisation du mouvement ouvrier indépendante du patronat.

André Sunier

1. *Sécurité et santé au travail.* Documents de l'Union syndicale suisse. Cette brochure d'une cinquantaine de pages peut être commandée au secrétariat de l'USS, case postale 64, 3000 Berne 23 (tél. : 031 / 45 56 66).

LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS LES PLUS TOUCHÉS

En matière de maladies professionnelles et d'accidents du travail, la Suisse est dans le peloton de tête en Europe occidentale. De nombreux travailleurs immigrés sont victimes de cette situation. Interrogé sur ce fait, l'auteur de la brochure de l'USS, Vasco Pedrina, a répondu de la manière suivante :

"On ne saurait en aucune manière rendre les travailleurs immigrés eux-mêmes responsables de leur forte proportion parmi les accidentés. Elle résulte bien plus de la manière dont les employeurs les utilisent. Ils emploient des saisonniers, sans qualifications, provenant de régions rurales, sur des chantiers, sans leur donner la moindre instruction. Il tombe sous le sens que de tels saisonniers encourent ensuite de hauts risques d'accidents.

"Les difficultés de communication pour cause de langue et de culture différentes, ne facilitent pas non plus les choses. Il y a là un énorme retard par rapport aux autres pays. Prenons l'exemple de la Suède : chaque travailleur, particulièrement les immigrés, suit un cours de formation d'une à deux semaines en matière d'hygiène et de sécurité au travail avant chaque nouvel engagement.

"En ce qui concerne les chiffres précis, nous n'avons pas de données détaillées. Il existe toutefois quelques indices intéressants : en 1981, sur les 118 042 accidents du travail enregistrés par la CNA, 44,5 o/o concernaient des immigrés. Dans le bâtiment, leur proportion s'élevait même à 55 o/o; elle était de 44 o/o dans la métallurgie. Ces proportions sont clairement plus élevées que la part des immigrés dans la population active. Nous devons naturellement tenir compte du fait que les travailleurs immigrés se rencontrent en nombre dans les métiers à haut risque d'accidents. Ce risque est, par exemple, beaucoup plus élevé sur un chantier que dans un bureau."

Livres à lire sur ce sujet

Raymond Joly. *Travail Swiss Made. Enquête sur les conditions de travail, les maladies et accidents professionnels.* Editions d'en bas, Lausanne, 1983.

Groupe vaudois de défense des handicapés. *Guichet Handicap. Comment défendre ses droits face à l'AI.* Editions d'en bas, Lausanne, 1983.

La Brèche a présenté ces deux livres dans son no 307 du 5 novembre 1983.

Alfredo Morabia. *Médecine et socialisme. Politiques sanitaires en Suisse et dans les sociétés capitalistes avancées.* Editions d'en bas, Lausanne, 1983, 24 francs. *La Brèche* a présenté ce livre dans son no 300 du 18 juin 1983.

Voir aussi les deux articles publiés dans **La Brèche** no 276 du 15.5.82 : *Accidents du travail : une courbe qui ne descend pas toujours* et *Santé des travailleurs : informer pour agir.*

*** CRISE ET CAPITALISME ***

Le Go-Gaud du FMI

Le Fonds Monétaire International (FMI), sorte d'assurance tous risques des banques impérialistes pour qu'elles pompent le maximum de profit de leurs prêts, fait bien son travail !

C'est du moins ce que nous dit Jean Gaud, plumitif à 24 Heures, *dans un article intitulé : "Le FMI oppresseur des peuples ?" Ainsi, selon notre journaliste servile, le FMI est intervenu au Maroc* "pour éviter que celui-ci ne tombe dans le tourbillon du chaos, un chaos total" *(24 janvier 1984).*

*Le seul chaos qui inquiète le FMI et les banques suisses ou américaines, c'est la cessation de paiement du Maroc. Ce qui par ailleurs ne ferait pas baisser d'un centime le niveau de vie de l'abject Hassan II, monarque du Maroc endetté. Ainsi, pour échapper à ce chaos bien particulier, le FMI, les banques et la monarchie marocaine plongent des millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans le dénuement total. En effet, la suppression, sur injonction du FMI, des subventions étatiques au pain, à l'huile et autres biens de première nécessité signifie la misère pour les masses laborieuses. Plus de neuf millions de Marocains disposent d'un revenu inférieur à 1 franc suisse par jour (*Le Monde, *24 janvier 1984).*

Pour leur faire ravaler leur faim, Hassans II, avec la complicité des Gaud de tous bords, n'a d'ailleurs pas hésité à faire assassiner quelques centaines d'"émeutiers"... affamés. Lutter contre le chaos total n'a pas de prix !

*Aux Philippines de même, le FMI fait son travail. Il exerce une pression résolue sur la Banque centrale des Philippines afin qu'elle n'alloue aucune devise (dollars) aux entreprises qui doivent importer des matières premières. Ces dollars ne doivent pas être gaspillés... ils doivent servir à payer les intérêts de la dette auprès des banques impérialistes. La conséquence est simple : les entreprises ferment. Ainsi, en novembre et décembre 1983, plus de 30 000 emplois industriels ont été supprimés. Dans les cinq mois à venir, il est prévu que 68 000 emplois industriels seront supprimés aux Philippines (*International Herald Tribune, *24 janvier 1984). C'est ainsi que le FMI engloutit ce pays dans le tourbillon de la destruction d'une économie largement dominée par l'impérialisme. Mais le FMI fait son travail : il rassure les banquiers. Il ne peut donc être "l'oppresseur des peuples".*

Santé publique et expertises privées

L'administration américaine chargée de vérifier la sécurité des aliments et des médicaments, la Food and Drug Administration, *a pour habitude de passer contrat avec des laboratoires privés pour la réalisation de ses expertises. Mettre en mains privées des tests concernant le bien-être de la collectivité est chose naturelle au pays de Reagan. Les résultats le sont beaucoup moins.*

Ainsi, le Bio-Test Laboratory de Northbrook *a conduit plus de vingt-deux mille expertises pour l'administration, concernant des centaines de médicaments, de désinfectants, de pesticides ou de produits alimentaires ou d'hygiène. Voici dans quelles conditions :* "Smith, qui rédigeait les rapports techniques, était chargé de les 'arranger' et notamment de faire figurer des groupes d'animaux témoin pour les tests de cancérisation alors qu'ils n'existaient pas, ou de supprimer toute mention d'effets nocifs, notamment ceux qu'avait sur les testicules un savon déodorant fabriqué par le groupe Monsanto *(...)* L'animalerie, qui contenait quinze mille rongeurs, était dotée d'un système ultra-moderne d'alimentation et de nettoyage automatique qui ne fonctionna jamais. Elle avait été baptisée 'le marécage'. 80 o/o des rats y mouraient et étaient remplacés chaque matin par des animaux auxquels les produits à tester n'avaient pas été administrés." *(*Le Monde Aujourd'hui, *22 janvier 1984).*

Cette escroquerie, aux conséquences sociales et humaines incalculables (l'administration américaine est en train de refaire les tests de huit cents médicaments, produits d'hygiène ou d'alimentation et de plus de deux cents pesticides, engrais ou herbicides), n'était pas le fait d'aigrefins de deuxième zone, mais bien d'honorables professeurs d'université. On peut parfaitement être professeur de pathologie et comprendre l'importance de conserver un client aussi fidèle que le groupe Monsanto cité ci-dessus, qui a fait effectuer plus de deux cents "expertises" (coût : plus de 250 millions de francs suisses)...

Ailleurs, ce sont des médicaments destinés à soulager les douleurs cardiaques dont les tests ont été falsifiés. Comme du reste les études sur les doses acceptables d'oxyde de carbone (CO) dans l'environnement, sur lesquelles se basent toutes les normes gouvernementales de la pollution urbaine. "L'efficacité de la libre entreprise", "la liberté d'entreprendre", cela vous dit quelque chose ? Oui ? Eh bien, elles viennent d'être testées !

Burke

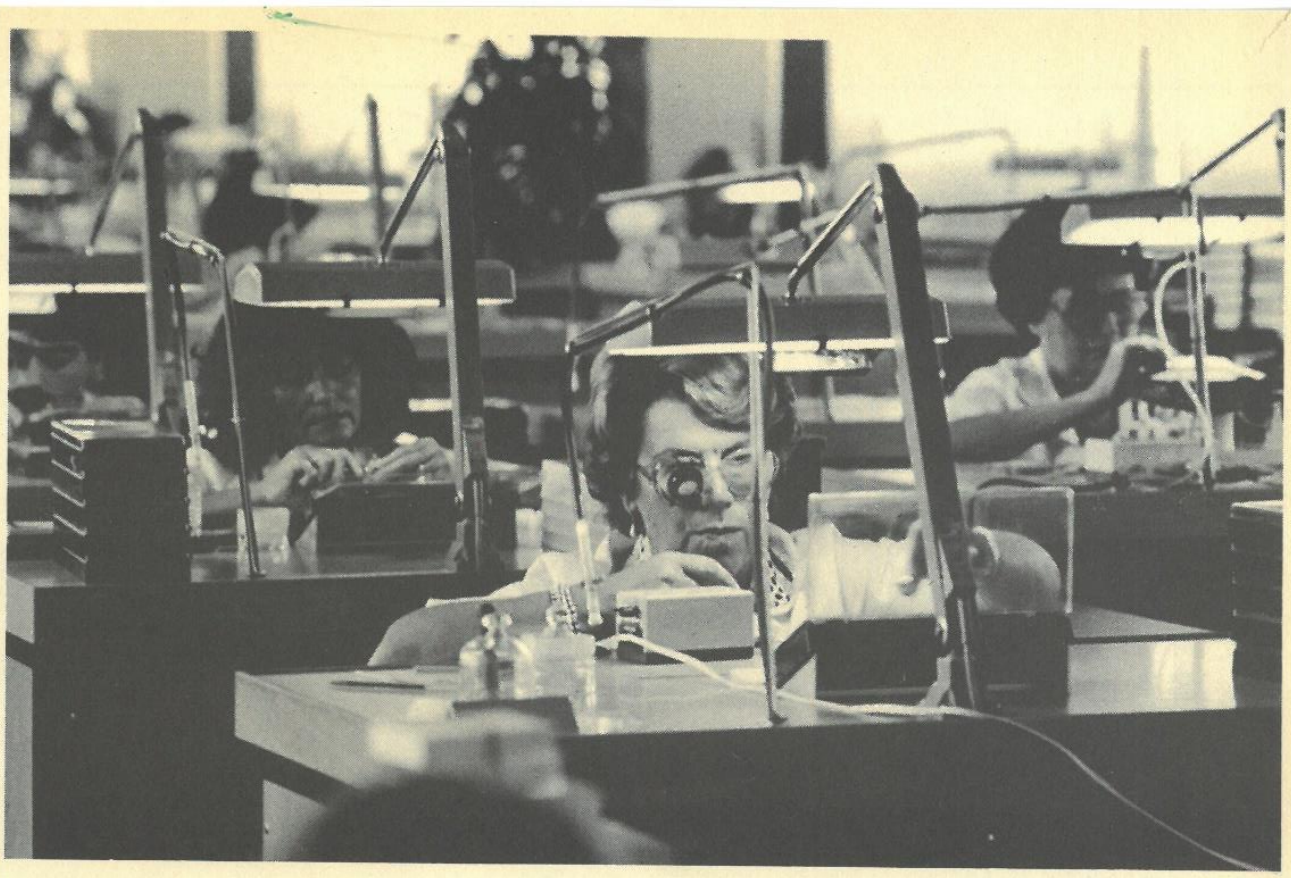

Interfoto

Ebauches SA – travail de nuit :

OFFENSIVE AU GRAND JOUR!

La direction du groupe horloger Ebauches SA passe à l'offensive sur deux terrains : elle prépare une nouvelle vague de licenciements dans les entreprises sur lesquelles elle a mis la main (OMEGA); elle s'efforce d'introduire **le travail de nuit des femmes, le travail par équipes en continu** *(trois fois huit, sept jours sur sept).*

Ainsi, à Ebauches SA, Marin, 55 travailleuses et 11 travailleurs sont promis, selon les plans patronaux, aux affres du travail de nuit. Pour ses établissements de Granges, l'objectif est plus limité pour l'instant : 11 hommes et 5 femmes.

L'importance de cette mesure patronale ne doit pas nous échapper, sous prétexte qu'elle sera présentée comme "exception". Ebauches SA est le pilier du grand groupe horloger ASUAG-SSIH. Ce dernier a été regroupé dans l'Industrie Horlogère Suisse (IHS) sous la boulette de la SBS et de l'UBS (Société de Banque Suisse, Union de Banques Suisses). L'introduction du travail de nuit à Ebauches SA, dont les parrains ne sont rien d'autre que les monarques de la finance suisse, **ferait passer le feu au vert pour une attaque en règle dans divers secteurs industriels.**

Contre cette atteinte à un acquis historique du mouvement ouvrier, une riposte se profile. Le "Comité unitaire de la gauche pour la défense de l'emploi dans l'Arc horloger" a déjà initié une vaste campagne contre les licenciements et l'introduction du travail de nuit (voir son communiqué p. 2). La section de Neuchâtel du PSO a fait une information systématique sur les effets physiques et psychiques du travail de nuit chez les travailleuses et travailleurs. Il y a quelques jours le groupe syndical FTMH de Marin a manifesté une ferme opposition à ces mesures patronales.

Il y a dans cette bataille un test de la volonté des organisations du mouvement ouvrier de mettre en échec un patronat dont l'arrogance est sans borne. Notre dossier fournit les éléments d'information nécessaires à ce combat et donne la parole à des travailleuses d'Ebauches SA.

Travail de nuit, santé et vie sociale

Depuis les années cinquante, le travail de nuit concerne des couches grandissantes de travailleurs, hommes et femmes. Dans l'industrie l'automatisation croissante de la production exige un fonctionnement et une surveillance continus des machines, 24 heures sur 24, pour obtenir un amortissement rapide des investissements coûteux qu'elle occasionne. Quant aux services tels que les hôpitaux, les services industriels, les services de l'hygiène (épuration, etc.), il s'est combiné une large extension de ceux-ci avec la réduction du temps de travail et la laïcisation du personnel (hôpitaux), qui a exigé – dans **la logique de leur gestion actuelle** – l'introduction d'équipes de travail nocturne.

Il existe donc une grande expérience des effets du travail nocturne sur la santé et la vie sociale du travailleur, qui permet aujourd'hui d'affirmer sans contestation possible que les effets très délétères sur la population ouvrière de ce type de travail dérivent du fait qu'il est incompatible avec le fonctionnement naturel, physiologique, de l'organisme humain. Le travail de nuit est donc littéralement inhumain.

TRAVAIL NOCTURNE = TRAVAIL INHUMAIN

L'alternance dans la vie humaine de périodes d'activité diurne et de repos nocturne est fondamentale pour la survie. On peut survivre plus longtemps sans aliments que sans sommeil, parce que le repos nocturne et l'activité diurne permettent de synchroniser l'activation des mécanismes biologiques réparant les effets de la fatigue, et empêchant qu'ils ne s'accumulent de façon dangereuse. C'est ainsi que les principales fonctions de l'organisme sont sujettes à un rythme d'activation et de désactivation, dit "rythme circadien" (c'est-à-dire "qui dure approximativement 24 heures"); comme c'est le cas de la température, du pouls, de l'activité hormonale, de celle du cerveau, du cœur et de la respiration.

Pour des raisons sociales – et peut-être également en raison des caractéristiques de l'espèce humaine – il n'est pas possible d'inverser totalement le rythme circadien et d'habituer l'organisme à s'activer la nuit et à refaire ses réserves énergétiques la journée. Le travailleur nocturne doit en effet régulièrement, au cours de ses deux jours de congé hebdomadaire se reconvertir au rythme normal pour assumer ses obligations sociales ou maintenir des liens sociaux. Il subit donc une double contrainte :

a) travailler au cours de la phase de désactivation biologique, ce qui exige un effort supplémentaire et aboutit à un excès de fatigue;

b) dormir pendant la phase d'activation biologique, ce qui perturbe la fonction réparatrice du sommeil. Le sommeil de jour est toujours plus bref et moins continu que le sommeil nocturne.

On pense aujourd'hui que le sommeil est constitué lui-même de deux phases. L'une, profonde, obligatoire, permet de réparer la fatigue musculaire en reconstituant les réserves énergétiques. L'autre, dite sommeil paradoxal, au cours de laquelle l'on rêve, joue un rôle essentiel pour maintenir l'équilibre mental de l'individu, et a pour cela une fonction réparatrice sur la fatigue mentale. C'est la plus perturbée par le sommeil de jour.

EXCÈS DE FATIGUE ET CARENCE DE SOMMEIL

Ces deux contrariétés fondamentales que subit l'organisme du travailleur en équipes alternantes, ou du travailleur nocturne fixe, ont des répercussions sur la santé et se manifestent par une série de maladies et symptômes survenant plus fréquemment que chez les autres travailleurs.

a) Les troubles de l'estomac et de la digestion dérivent du fait que le repas nocturne se prend en période de désactivation digestive, s'ingère sans appétit (d'où la tendance à l'épicer davantage et à l'accompagner d'alcool et de café) alors que les deux repas diurnes sont conservés, provoquant une interruption du sommeil, tous les maux ressentis sous forme de "mauvaise digestion" et une obésité. Cette altération du rythme de l'alimentation s'accompagnant d'un stress accru (pour surmonter la fatigue physique et mentale) peut expliquer l'augmentation des ulcères digestifs chez les travailleurs de nuit.

b) Le surmenage, la dépression, les névroses sont directement en rapport avec les troubles du sommeil qui touchent 60 o/o du personnel travaillant en équipes contre seulement 11 o/o des travailleurs de jour. Le sommeil ne permettant pas à l'organisme de récupérer, la fatigue s'accumule, entraînant un cercle vicieux de fatigue matinale, d'insomnie pendant le jour, de somnolence lorsque revient la nuit et le travail, d'où la nécessité de consommer des médicaments excitants pour partir au travail et des somnifères pour réduire les effets de l'insomnie du lendemain. A ce rythme inhumain l'organisme s'épuise prématurément. Voilà pourquoi l'on dit du travail nocturne qu'il correspond à un "vieillissement fonctionnel".

TRAVAIL NOCTURNE ET VIE SOCIALE

Le travail posté désynchronise le rythme de la vie sociale et familiale, à tel point que l'on a parlé de "mort sociale" pour exprimer le fait que le travailleur en équipe se trouve dans l'impossibilité de prendre des responsabilités politiques, syndicales et dans les loisirs, vu l'irrégularité de ses horaires. Il s'enfonce progressivement dans un isolement social douloureux qui le déséquilibre psychologiquement.

Il en est de même sur le plan des relations familiales. Les inconvénients le plus souvent signalés sont la brièveté du temps passé avec le conjoint ou les enfants, les bruits dans la maison dérangeant le sommeil de jour, la nécessité de soumettre la famille aux rythmes alimentaires du travailleur ou au contraire, de s'adapter aux habitudes de la famille en réduisant la période de sommeil continu pour éviter de devoir mener une vie isolée de ses proches. La distribution des tâches domestiques est dans ces conditions encore plus problématique, si des moments de vie commune doivent être respectés.

COMMENT MESURER LES EFFETS DU TRAVAIL NOCTURNE ?

Le travail nocturne touche l'homme et la femme, de la même façon, bien que l'interférence entre le rythme lunaire du cycle ovarien et les troubles du rythme circadien puisse aggraver temporairement les états de fatigue et perturber l'activité hormonale chez la femme. L'obésité du travail nocturne par exemple est fréquente chez la travailleuse nocturne et pratiquement inconnue chez l'homme.

L'être humain ne peut donc jamais s'adapter au travail de nuit. L'unique attitude rationnelle est donc d'en exiger l'abolition pour tous, hommes et femmes, dans l'industrie et les services. Là où le travail nocturne est indispensable pour satisfaire les besoins sociaux communautaires, tels que les services de santé, les services industriels et d'hygiène publique, etc., il faut réduire radicalement le temps de

travail, pour réduire la fatigue et augmenter le temps de sommeil nocturne.

Si la mobilisation et la protestation du mouvement ouvrier n'arrivent pas à interdire l'introduction du travail de nuit chez Ebauches SA, il se posera rapidement le problème de la dénonciation de ses effets sur la santé des ouvrières. Or il ne s'agit pas là d'une chose très simple.

En effet les troubles de la digestion, les insomnies, la fatigue, le surmenage, l'irritabilité excessive sont des troubles évidents et très douloureux pour ceux qui les ressentent, mais sont dramatiquement invisibles au médecin frais et dispos, repus de sommeil, pour qui le travail industriel est rarement plus qu'une abstraction. Les troubles biologiques – qui peuvent être mesurés à partir d'examens du sang, des urines, etc. – étant peu importants par rapport aux troubles mentaux et à leur répercussions physiques, le médecin peut toujours se retrancher derrière le prétexte qu'il n'y a pas grand-chose d'**objectivable,** de visible, dans les plaintes des travailleurs – surtout si de son point de vue les exigences de la production priment sur les besoins de la classe ouvrière.

La seule estimation qui puisse se rapprocher le plus de la vérité est celle que sont capables de faire collectivement le groupe de ceux et celles qui travaillent dans les mêmes conditions, dans le même atelier, parce que personne ne peut prétendre connaître mieux qu'eux la façon dont se déroule le travail et ses effets sur la santé psychique et physique. Pour pouvoir dénoncer les effets du travail nocturne et mener la lutte pour son abolition, il faudra donc que dans chaque atelier les travailleurs discutent collectivement, avec le syndicat, la commission ouvrière, les comités d'hygiène et de sécurité – là où ils existent – et avec des médecins et autres spécialistes – qui peuvent aider à faire le lien entre les plaintes exprimées par les ouvriers(ères) et ce que l'on sait dans les milieux scientifiques de la nocivité du travail de nuit.

A. Morabia

Interfoto

"Notre santé, c'est la seule chose que nous ayons»

* ENTRETIEN AVEC DES TRAVAILLEUSES D'ÉBAUCHES SA.

*** Dans la presse, certains journalistes disent que le travail de nuit des femmes serait possible parce que, dans ces ateliers modernes, le travail est beaucoup moins pénible que dans la "vieille industrie mécanique" ?**

– Ils devraient venir essayer un mois, avant d'affirmer de telles bêtises ! Nous avons déjà décrit la tension permanente due au travail, le jour. Quand on travaille de 14 heures à 22 heures, toutes remarquent déjà les difficultés. Imaginez la nuit ! Avec d'un côté les soucis que nous avons, de l'autre l'envie de dormir et, enfin, la pression des petits chefs pour la production.

Il ne faut pas se tromper, la presse veut donner une autre image que celle de la réalité. Par exemple, ces vestes et bonnets de travail que nous avons, qui nous transforment en "médecins", elles sont pénibles à porter. C'est pour empêcher les poussières, les cheveux. Elles sont faites de fibres très serrées. Il y a des problèmes de transpiration, en plus on est dans des ateliers climatisés. La propreté est trompeuse. Et nous, on ne peut pas bouger, sortir fumer une cigarette, comme des techniciens. Il faut aussi que vous sachiez que notre temps de travail est très rempli. De plus en plus, on doit s'occuper de plusieurs machines, de plusieurs opérations. Il n'y a plus de temps vide, de pause.

*** La télévision, la presse affirment que les travailleuses acceptent facilement le travail de nuit ? Qu'en est-il vraiment ?**

– D'abord, il faut savoir que la peur règne dans l'entreprise, d'autant plus qu'une grande partie des travailleuses sont étrangères. Les chefs vous font sans cesse comprendre : "ou bien tu acceptes de faire cela, ou bien tu n'as qu'à prendre la porte, ou partir dans ton pays", pour les travailleuses immigrées. Ensuite, nos salaires sont très bas : 2200 fr. à 2400 fr. environ. Au moins 600 à 700 fr. de moins qu'un ouvrier non qualifié. La direction fait non seulement des pressions, mais nous dit qu'elle va augmenter les salaires.

Ensuite, beaucoup d'entre nous avaient mal compris la proposition de la direction. D'une part, on croyait, au début, que ce ne serait pas le travail par équipes, tournant, avec les changements permanents. Maintenant, il apparaît que c'est le cas. Il faut aussi comprendre qu'on ne nous laisse jamais le temps de réfléchir. C'est un principe pour les chefs. On nous convoque 5 minutes avant le début du travail pour nous dire : "vous acceptez, oui ou non ?". On se fout de nous.

Dans un atelier, parce que les travailleuses avaient fait une grosse production, un million de pièces, la direction leur a offert – c'était il y a quelques semaines – un petit pain et une branche de chocolat ! C'est incroyable, mais c'est vrai. Par contre, la direction a supprimé le thé chaud gratuit et a mis des distributeurs payant à 50 centimes.

De plus en plus, des travailleuses voient tous les inconvénients que crée le travail de nuit, par équipes : les problèmes de santé et les problèmes familiaux. Déjà maintenant, combien d'entre nous ont des insomnies ? Combien n'ont plus envie de manger quand elles travaillent dans l'équipe de 14 heures à 22 heures ? Combien sont devenues très nerveuses ? Imaginez-vous ce que ce sera avec le travail de nuit, de 22 heures à 6 heures du matin. Après tout, notre santé, c'est la seule chose que nous ayons. Il faudrait que le syndicat fasse une bonne information et, aussi, qu'il nous soutienne absolument si nous voulons refuser cela.

*** Depuis combien de temps la direction vous a-t-elle annoncé qu'elle voulait introduire le travail de nuit ?**

– Il y a environ un mois nous avons été réunies et la direction nous a informées qu'elle cherchait des travailleuses pour le travail de nuit. Lors de cette réunion, des travailleuses ont posé quelques questions, très peu car la peur du renvoi et d'avoir des problèmes est grande. Par exemple, il a été demandé si la direction travaillerait, elle aussi, la nuit ! Les chefs présents n'ont pas répondu, évidemment ! Ou encore, une travailleuse a posé la question : *"Y a-t-il assez de commandes pour assurer le travail futur ? Ne va-t-on pas nous faire travailler la nuit cette année et nous licencier en 1985 ?"* Les directeurs ont répondu que ces problèmes concernaient la direction et pas les travailleuses ! Ainsi, ils montraient bien que nous sommes considérées simplement comme des machines.

*** Justement, dans la presse, les directeurs – par exemple Hans Marti, directeur-administratif – affirment que si Ebauches SA demande aux femmes de travailler la nuit, c'est parce qu'elles sont consciencieuses, qu'elles sont habiles, qu'elles ont beaucoup de qualités ?**

– C'est vrai que le travail que nous effectuons (production des circuits intégrés, etc.) exige une habileté, une attention permanente et une grande précision. Mais, il faut voir l'autre côté de la médaille. D'abord, c'est un travail extrêmement répétitif, qui rend en quelque sorte idiot. Un travailleur qualifié le refuserait. Nous sommes contraintes à le faire, à cause des pressions du chômage, des responsabilités familiales pour beaucoup d'entre nous, du manque de qualification. Ensuite, ce travail vous ronge nerveusement. Imaginez celles qui sont toute la journée devant un microscope binoculaire, tendues, devant faire plusieurs gestes à la fois. Vous ne pouvez pas bouger. On est en permanence crispé. Imaginez celles qui doivent passer au contrôle sur écran des dizaines de milliers de circuits par jour. Des heures les yeux grand ouverts, secs. On est transformé en robot dans ce travail ! Et, d'une certaine façon, nous tenons parce que nous avons d'autres soucis. En effet, nous les femmes, pendant ce travail fou, nous pensons à nos enfants malades, au ménage à faire, à ce qu'il faut acheter, etc. C'est étrange, mais c'est ce double travail qui nous permet de tenir et qui, en même temps, nous use jusqu'à la corde. Les chefs savent cela. Ils savent que tous les autres soucis nous "divertissent" et nous permettent de tenir, quitte à être malades des nerfs.

Surexploiter: une vieille solution

La hyène de l'horlogerie suisse, Ebauches SA, championne olympique des licenciements, revendique une nouvelle médaille. D'or ! L'introduction du travail de nuit des femmes, du travail en continu : trois fois huit heures, sept jours sur sept.

Imposer le travail de nuit et licencier se conjuguent pour le groupe ASUAG-SSIH, qui englobe Ebauches SA. En effet, les patrons soit utilisent la crainte du licenciement pour obtenir le "consentement" des travailleuses, soit mettent à profit le désarroi de chômeuses qui cherchent une issue à leur situation en "acceptant" le travail de nuit.

Tomke, le manitou d'Ebauches SA, qui travaille en duo – mais de jour ! – avec Frehner de la SBS (Société de Banque Suisse), n'a pas eu de difficultés à se mettre dans la poche Bonny, le radical directeur de l'OFIAMT (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail). Ainsi, l'OFIAMT est toute disposée à accorder une dérogation à la loi... tout en feignant de poser des conditions draconiennes auxquelles Ebauches SA devrait se soumettre. Le message est clair : allez-y, on verra dans une année ! Le médecin de l'OFIAMT, qui visita les ateliers le 7 février, préparait déjà le dossier pour le contrôle de la santé des travailleuses dans un an. Et ce n'est pas Klaus Hug, le nouveau directeur de l'OFIAMT à partir du 1er avril, qui modifiera les choses. Cet ancien représentant des associations patronales à l'OFIAMT, travaillera durement pour régulariser les exceptions du travail de nuit.

Ainsi, dans la brèche que sont en train d'ouvrir Ebauches SA et l'OFIAMT pourront s'engouffrer toute une série d'entreprises qui, ayant opéré des investissements de "rationalisation", sont à l'affût de toutes les possibilités pour introduire le trois fois huit, avec travail de nuit des femmes. Le textile pourrait bien prendre la suite d'Ebauches SA.

Pour justifier ses plans, Ebauches invoque l'âpre concurrence des Japonais. Classiquement helvétique ! Quelle est l'entreprise qui ne pourrait pas faire appel à un tel motif ? Poser la question, c'est y répondre. Mais, ici, il y a un problème ! Au Japon, le travail de nuit des femmes n'est pas appliqué dans ce secteur.

En fait, les raisons effectives d'Ebauches SA sont plus transparentes et ses machines modernes pas aussi modernes qu'elle le prétend. Ainsi, le contrôle des circuits intégrés reste optique. Il n'est pas effectué par ordinateur. Autre exemple : l'acide reste encore le moyen privilégié du nettoyage. Donc, les patrons – et les banques – veulent rentabiliser au maximum, **dans les délais les plus brefs,** *un appareillage promis à la casse dans trois ou quatre ans. La solution est élémentaire :* **surexploiter la force de travail** *des femmes pour faire tourner les machines 24 heures sur 24.* **Ebauches SA veut produire des grandes séries sur ses machines déjà obsolètes.** *Cela intéresse d'autant plus les financiers de l'ASUAG-SSIH (Ebauches SA), qu'ils pourraient bien décrocher une importante commande pour les télécommunications en Suisse (PTT). Ce marché donnerait à Ebauches une position de monopole, avec les bons prix de vente qui en découlent. L'équation est parfaite : d'un côté surexploitation d'une force de travail bon marché, de l'autre ajouter au marché horloger un marché sûr, celui de la télécommunication. C'est ainsi que l'on "rétablit l'équilibre financier" d'une entreprise en soldant la santé des travailleurs.*

Le groupe syndical de la FTMH d'Ebauches SA - Marin affirmait, hier, son opposition résolue à l'introduction du travail de nuit des femmes. Il rétorquait fort à propos aux allégations patronales concernant l'alignement, la nuit, des salaires féminins sur ceux des hommes : "Si la direction est d'accord avec le principe de l'égalité des salaires entre hommes et femmes, qu'elle commence par le réaliser pour les personnes qui travaillent le jour" *(*Feuille d'Avis de Neuchâtel, *8 février 1984). Par contre, Tschumi cache déjà, derrière ses rodomontades contre le travail de nuit, son acceptation des "exceptions", inéluctables !*

Dans la Lutte syndicale *il avoue :* "La FTMH *(...)* s'emploie à ce que le travail par équipes, et notamment le travail de nuit – pour les hommes comme pour les femmes – ne soit pas accru et que, là où il est inéluctable, il soit humanisé" *(8 février 1984). Voyons ! S'il existait un tribunal correctionnel pour juger la duperie de certains dirigeants syndicaux, Tschumi en serait justiciable !*

9 février 1984, C.A. Udry

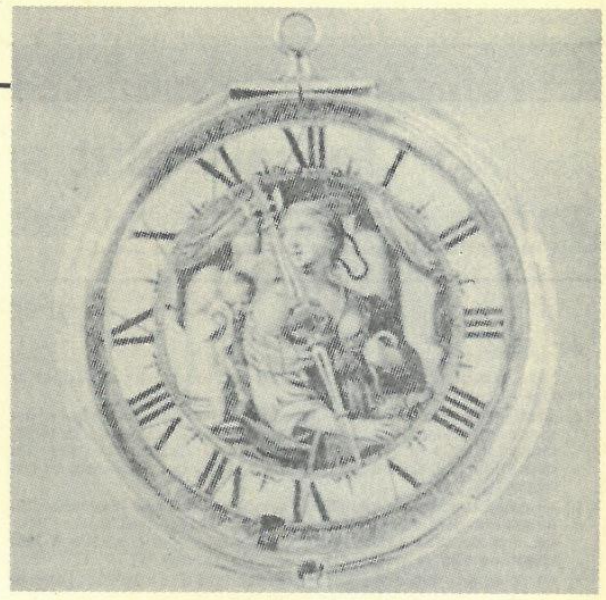

Travail à temps partiel :

"UNE MACHINE DE GUERRE CONTRE LES FEMMES ET TOUS LES TRAVAILLEURS"

* ENTRETIEN AVEC MARINA HOORNAERT, RESPONSABLE DU SECTEUR FÉMININ DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DE BELGIQUE (FGTB).

Invitée par la commission féminine du Syndicat suisse des services publics (SSP/VPOD) pour une tournée d'assemblées publiques, Marina Hoornaert s'est entretenue avec *La Brèche* du problème du travail à temps partiel. Thème sensible s'il en est, puisque soulevant une série de questions : celle de la stratégie patronale face à la crise, celle de l'oppression des femmes et de la double journée de travail, celle des infrastructures sociales, celle de la défense de l'emploi et des revendications syndicales (cf. notre dossier paru sur ce thème dans *La Brèche* no 271 du 6 mars 1982). Avec Marina Hoornaert, nous avons surtout centré la discussion sur le problème de l'emploi, de la crise et du temps de travail.

La Brèche : **Comment le problème du travail à temps partiel est-il apparu en Belgique ?**

Marina Hoornaert : L'introduction du travail à temps partiel fait partie de la riposte patronale à la revendication syndicale de diminution de la durée du travail. A partir des années soixante-dix-huit, le patronat a commencé à rejeter complètement toute réduction du temps de travail, avec des arguments connus : augmentation des charges, rentabilité trop faible, compétitivité insuffisante, etc. On connaît la chanson. En 1978-1979, le patronat ripostait surtout en prêchant la réduction des salaires et le rétablissement de la rentabilité. Il ne voulait éventuellement discuter du maintien de l'emploi et de la réduction du temps de travail qu'après le rétablissement de la compétitivité des entreprises. A ce moment-là, on voit aussi que le patronat passe à l'offensive et qu'il lance l'idée du travail à temps partiel comme une alternative à la revendication de la réduction du temps de travail. D'abord dans le secteur de la métallurgie.

*** C'est-à-dire que la question du travail à temps partiel s'est posée dans un cadre plus large, celui de la crise capitaliste et des solutions avancées soit par le patronat, soit par le mouvement ouvrier en ce qui concerne l'emploi, les salaires et le temps de travail ?**

— Exactement. Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Le bilan est plutôt maigre, mais pas désespérant. En règle générale nous avons obtenu les 38 heures; les secteurs forts sont à 36 heures (les dockers, la sidérurgie, la pétrochimie, par exemple); les secteurs faibles comme l'alimentation, le vêtement sont à 38-37,5 heures. Il faut reconnaître qu'il y a peu de résultats visibles en ce qui concerne l'emploi. La réduction du temps de travail a moins servi à créer des emplois — une vingtaine de milliers environ pour la dernière diminution — qu'à sauver des emplois, ce qui est quand même aussi très important.

Il faut aussi constater que la réduction du temps de travail n'a pratiquement rien coûté au patronat, mais que par contre ce sont les travailleurs qui ont payé pour la réduction du temps de travail, à travers la modération des salaires imposée par le gouvernement (désindexation des salaires à l'indice du coût de la vie). Constatant cela, la FGTB n'en réaffirme pas moins la nécessité d'une alternative, la nécessité de combattre la crise, avec au centre de cette lutte la revendication de la redistribution du temps de travail. Il n'est pas possible de vivre dans une société avec 500 000 chômeurs et 800 000 personnes concernées à un titre ou un autre par le chômage. Et si le nombre des emplois n'augmente pas, les femmes, comme les jeunes d'ailleurs, peuvent faire une croix sur leur émancipation. L'indépendance économique pour les jeunes et pour les femmes est impossible quand il n'y a pas d'emplois, quand il n'y a pas un droit au travail pour tout le monde.

*** Comment posez-vous dans ce cadre général la réponse syndicale au travail à temps partiel ?**

— On dit souvent que le travail à temps partiel est une machine de guerre contre les femmes; en Belgique, il est clair que c'est une machine de guerre contre tous les travailleurs. En 1961, il y avait 5 o/o des femmes actives engagées à temps partiel; en 1970, 13 o/o et en 1981, 16 o/o. La proportion augmente donc très vite chez les femmes, beaucoup plus lentement chez les hommes. De 1973 à 1981, 127 000 emplois à temps partiel sont apparus, alors qu'il y avait 117 000 emplois à plein temps qui disparaissaient durant la même période. Il y a donc eu une perte considérable d'emplois.

Pourquoi disons-nous que c'est une machine de guerre contre tous les travailleurs ? Dans les années soixante, le patronat a cherché à attirer sur le marché du travail une main-d'oeuvre de réserve, surtout féminine. Puis le temps partiel s'est accru dans un certain nombre de secteurs : distribution et services. Et le problème de la généralisation du travail à temps partiel se pose depuis quelques années. Il est devenu un véritable enjeu politique en 1978 quand le patronat a avancé le travail à temps partiel comme une réponse à notre revendication de réduction du temps de travail pour tout le monde. Jusqu'alors les patrons refusaient — même lorsqu'il y avait des demandes — d'introduire le travail à temps partiel dans l'industrie.

La FGTB a dit non à la généralisation du travail à temps partiel. Premièrement parce que c'était présenté comme une réponse à notre revendication syndicale et deuxièmement parce qu'une série d'arguments pour le travail à temps partiel ne résistaient pas à un examen sérieux. D'abord la simple répartition du travail disponible n'a pas pour effet de créer des emplois. Dans le meilleur des cas, le temps partiel ne permet que de distribuer le travail existant entre davantage de personnes. Il devient donc une forme de réduction du temps de travail avec une diminution draconienne des salaires. De plus, nous nous sommes rendu compte, par nos enquêtes, que la plupart des travailleurs et des travailleuses n'ont pas eu la possibilité d'un choix quant à leur régime de travail. Par exemple, dans les grands magasins, le temps partiel est presque un critère d'embauche obligatoire. On entre à temps partiel ou on n'entre pas dans l'entreprise, c'est clair. En outre, les emplois à temps partiel concernaient souvent des travaux pénibles, assez lourds, stressants, très souvent limités à des tâches précises, exécutées durant les heures de pointe dans les entreprises et donc avec une intensité du travail plus forte.

Nous avons donc dit non à la généralisation du travail à temps partiel, parce que nous voulions obtenir les 36 heures pour tout le monde, mais nous avons en même temps revendiqué une meilleure protection des travailleurs et des travailleuses à temps partiel. Nous sommes contre la généralisation du travail à temps partiel, mais nous ne sommes évidemment pas opposés aux travailleurs à temps partiel ! Il y en a, il faut donc les protéger. Nous avons donc amélioré leur protection. Bien qu'ainsi nous ayons rendu le travail à temps partiel plus attrayant, surtout pour les femmes !

Il est clair que le travail à temps partiel s'inscrit dans une stratégie patronale globale, visant une organisation flexible du travail. De cette manière, le personnel est occupé avec souplesse à différents postes. Les machines peuvent être utilisées 24 heures sur 24. Le secteur du "travail traditionnel" est de plus en plus entouré de toute une série d'emplois précaires, de contrats à durée déterminée, de travail intérimaire, de sous-traitance, de temps partiel, etc. On dit que l'on va vers une société "duelle", à deux vitesses, où d'un côté on a les travailleurs qui ont encore un emploi stable, avec la sécurité de l'emploi et de l'autre côté tous les travailleurs ayant un emploi à statut précaire, sans sécurité de l'emploi, payés au rabais et certainement aussi moins bien protégés socialement. Il y a là un renforcement de la segmentation du marché du travail. Cette segmentation provoque un éclatement de la collectivité du travail, ce qui risque d'être un frein énorme à l'activité syndicale dans les entreprises.

Canton de Vaud, les 25 et 26 février prochains :

Contre l'austérité, votez Véréna Berseth

C'est les 25 et 26 février prochains qu'auront lieu les élections complémentaires au Conseil d'Etat vaudois. La candidature de "l'Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO)" aura permis d'affirmer, face à l'arrogance de celui-qui-est-certain-d'être-élu, le candidat de l'Entente bourgeoise, qu'il est possible de *"développer à l'avenir une lutte unie de la gauche contre l'austérité"* (voir l'entretien avec Véréna Berseth paru dans *La Brèche* no 312 du 4 février 1984). En effet, toute la gauche vaudoise, y compris l'Union syndicale, s'est finalement regroupée derrière cette candidature de combat pour la défense des acquis sociaux et des conditions de vie des salariés.

On ne peut donc malheureusement que regretter que la *Tribune socialiste vaudoise* ait refusé de publier l'entretien avec Véréna Berseth, qu'il avait pourtant été prévu de faire paraître dans les trois journaux de gauche, *Tribune socialiste vaudoise,* la *Voix Ouvrière* et *La Brèche,* et qu'elle ait décidé d'en réaliser un autre. Que le Parti socialiste vaudois ne soit pas d'accord avec le clair refus de la collégialité exprimé par Véréna Berseth dans son interview est une chose. Mais il est regrettable que cela conduise un parti, qui dit accorder tant d'importance à la démocratie, à refuser de faire connaître les autres points de vue de la gauche sur un problème aussi important.

La campagne de "l'Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO)" est marquée par l'organisation d'une série d'assemblées publiques, notamment à Yverdon, Renens et Lausanne. Ces débats sont l'occasion d'engager une discussion constructive sur la poursuite, après le 26 février, de la lutte contre l'austérité. Dans ce sens, la participation, au débat de Lausanne, de Jean-Pierre Thévenaz, président d'Etre solidaires Suisse représente un élément extrêmement positif. Alors que les immigrés sont parmi les premières victimes des mesures d'austérité, des licenciements, il est décisif qu'ils soient associés pleinement à tout front de résistance à la politique patronale. Seule une telle attitude, qui ne recule pas devant le démon renaissant de la xénophobie peut permettre une défense efficace des salariés.

Et après le 26 février, c'est un tel front de résistance, regroupant tous les partis de gauche, tous les syndicats, toutes les organisations d'immigrés, et se battant pour un **véritable plan ouvrier contre la crise et l'austérité,** qu'il faudra réaliser. Lutte contre le chômage et les licenciements, diminution du temps de travail à 40 heures par semaine, maintien du pouvoir d'achat : les objectifs sont clairs.

La candidature de "l'Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO)" représente un premier pas important dans ce sens. Nous voterons donc massivement pour Véréna Berseth les 25 et 26 février prochains.

J. Scali

Patrons et banquiers soutiennent financièrement la campagne du candidat de l'Entente bourgeoise. Nous lançons un appel aux milieux populaires, aux salariés pour qu'ils nous aident à financer notre campagne contre l'austérité en versant leurs dons (du plus petit au plus grand !) au CCP : "Entente populaire contre l'austérité (POP, PSO)", **CCP 10 - 16 674, Lausanne.** Merci !

L'entrée dans Beyrouth-Ouest des milices chiites d'Amal, dirigées par Nabih Berri, manifeste une fois de plus l'extrême décomposition de ce qui reste de l'Etat libanais. Retranché dans son palais, Amine Gemayel ne gouverne plus que lui-même. Les milices phalangistes, auxquelles il avait confié la tâche de "reconstruire l'Etat" après l'invasion israélienne, sont barricadées dans la zone chrétienne de Beyrouth-Est. Les druzes de Walid Jumblatt tiennent le Chouf, Israël le Sud-Liban, les Syriens la plaine de la Bekaa.

L'indice le plus sûr de l'échec de Gemayel est l'état de ses troupes. Le commandant des forces encore loyales a ordonné de ne pas reprendre Beyrouth-Ouest. Il est vrai que l'armée se désagrège : 9000 soldats sur les 37 000 qu'elle compte ont déserté ces derniers jours, selon N. Berri. Aussitôt, en Occident, on agite le spectre des chiites, fanatiques de l'intégrisme islamique, qui menaceraient le Liban. Nabih Berri, tout au contraire, fait tout pour maintenir "l'ordre" de l'Etat qui s'effondre dans les quartiers contrôlés par Amal : ses milices se mettent au service de la gendarmerie légale et Berri ne réclame le départ de Gemayel qu'à terme, avec extrême modération. Pendant ce temps, à Damas, tout ce que le Liban compte de vieux chefs de

LE LIBAN DÉCHIRÉ

clan – qui remplacent les partis politiques depuis des décennies – se retrouve pour envisager comment maintenir l'Etat libanais, avec ou sans Gemayel, avec l'appui de la Syrie.

C'est dire si la "menace chiite" reste dans des limites bien précises. En fait, la majorité de la population du Liban est constituée de musulmans chiites, la part la plus déshéritée des Libanais, et Nabih Berri veut profiter de la crise actuelle de l'Etat pour "renégocier" la représentation de cette communauté – toujours laissée pour compte.

Au lendemain des massacres de Sabra et Chatila, en septembre 1982, les puissances impérialistes – profitant de la défaite imposée à l'OLP et de la présence israélienne – ont envoyé ce qu'on a appelé la Force d'Interposition Multinationale (France, USA, Italie, Grande-Bretagne) "afin d'assurer la paix". Aujourd'hui, au moment où Gemayel s'écroule, ces puissances s'enfuient au plus vite ! La "mission de paix" se révèle pour ce qu'elle a été : un appui militaire à la reconstruction d'un Etat phalangiste, sous la direction de Gemayel, qui aurait dû restaurer un "Etat fort" au Liban. C'était d'ailleurs aussi, rappelons-le, l'un des trois objectifs de l'invasion israélienne au Liban, baptisée "paix en Galilée". Gemayel a en retour largement répondu à la pression sioniste en acceptant, en mai dernier, de signer un accord séparé avec Israël. Or cet accord comme le renforcement du contrôle chrétien-phalangiste sur tout l'appareil d'Etat ont été à l'origine immédiate de la crise actuelle : l'un et l'autre ont rejeté l'écrasante majorité de la population, musulmane, dans une opposition décidée à cette mainmise phalangiste. Force "de paix", "d'interposition", les troupes françaises, américaines, britanniques et italiennes – notamment les deux premières – ont passé leur temps à bombarder les chiites et les druzes, sous prétexte de laisser se reconstruire le "Liban légal". Ce Liban phalangiste, objectif des sionistes et des puissances impérialistes, s'écroule aujourd'hui ouvertement – et les rats quittent un à un le navire... On se souviendra de cette contribution à la "paix" de Mitterrand et Reagan !

En laissant la place vide, les puissances occidentales ouvrent aussi la voie à un projet qui n'a jamais déplu à Israël : celui d'une partition définitive du Liban entre la Syrie et Israël. Les mois à venir diront ce qu'il en adviendra.

M. Thévenaz

Piquet de grève des sidérurgistes allemands lors de la première lutte pour les 35 heures, en 1978.

République fédérale d'Allemagne (RFA) :

Les métallos veulent les 35 heures

Si l'Union syndicale suisse continue sur sa "lancée"... elle aura rattrapé le retard des 40 heures quand les syndicats européens auront obtenu les 35 ! Du moins si l'IG-Metall – syndicat de la métallurgie de RFA – tient ses promesses de mobilisation pour obtenir les 35 heures dans les contrats de mai-juin prochains.

Décembre 1983 : l'IG-Metall (IGM) décide de mettre au centre de ses revendications pour le renouvellement des contrats 1984 la semaine de 35 heures, sans baisse de salaire et avec diminution des heures supplémentaires. Cet objectif ne tombe pas du ciel. La grève de la sidérurgie en novembre-décembre 1978 avait été une flambée de mobilisation pour cette revendication, "échangée" pour finir contre six semaines de vacances.

Aujourd'hui, la RFA compte **autant de chômeurs que de métallos (2,4 millions).** Les rationalisations en cours – voir notre encart sur l'automobile – vont accentuer les pertes d'emploi. Une enquête, lancée en novembre par l'IGM (600 000 réponses sur 2,4 millions de questionnaires en deux mois) montre que 75 o/o des travailleurs s'attendent à de nouveaux licenciements, malgré la reprise. 72 o/o souhaitent, outre les 35 heures, l'abaissement de l'âge de la retraite. 65 o/o se plaignent du stress accru et des heures supplémentaires. 34 o/o passent plus de 9 heures par jour dans l'entreprise et n'ont leur soirée que pour se reposer.

Le refus patronal

Aussitôt annoncée la mobilisation pour les 35 heures, les patrons du Gesamtmetall (qui sont aussi conscients de la brèche qui s'ouvrirait ainsi dans toute l'Europe) ont répondu par un non catégorique. *"Les 35 heures sont un instrument qui détruit les places de travail"*, affirme le Dr Kirchner du Gesamtmetall. Le patronat ne propose que la retraite anticipée et des horaires flexibles ou des temps partiels. Et pour bien faire pression, ils affirment ouvertement qu'ils tiendront tête à une grève : *"4 semaines de grève coûtent moins cher que 5 heures de moins par semaine"*.

Le plan de mobilisation

La barre est donc placée haut. L'IGM a, en conséquence, mis au point un plan de mobilisation dont bien des fédérations syndicales suisses pourraient s'inspirer : matériel, brochures explicatives, directives aux membres des commissions d'entreprise pour mobiliser le personnel, contrôler déjà les heures supplémentaires, calculer les emplois que créeraient les 35 heures, manifestations culturelles en soutien de la mobilisation (dont une grande soirée de 10 000 personnes le 21 janvier à Francfort).

Mais entre ce plan – mollement mis en route d'ailleurs – et la réalité dans les entreprises, il y a encore un fossé. Surtout que bien des commissions d'entreprises, formées à la "concertation sociale", négocient davantage les heures supplémentaires plutôt que de préparer une mobilisation qui s'annonce difficile.

De mars à mai cependant, les commissions d'entreprise doivent être réélues. C'est l'occasion – soulignent nos camarades du GIM, section allemande de la IVe Internationale – de contrôler l'élection des délégués, de choisir ceux qui sont décidés à appliquer les directives du syndicat, à préparer la mobilisation. Si ces élections permettent d'élire des délégués combatifs, les conditions de la mobilisation pour les 35 heures seront meilleures.

La bataille qui se prépare en RFA sera un test pour tout le mouvement ouvrier européen. Le patronat l'a compris. Il reste encore bien des obstacles à surmonter pour y gagner les travailleurs – surtout que l'ensemble des fédérations du *Deutsche Gewerkschaftsbund* (Union syndicale de RFA) ne font pas front avec les métallos. Tenir 4 semaines de grève est une chose, gagner 5 heures de moins en est une autre.

M. Rivière

ROBOTS À LA CHAINE...

Les patrons de l'automobile allemande voient bien au-delà des 35 heures. Ils introduisent en série les robots aux chaînes de montage. La première génération de ces robots, mise au point en 1969-1970, n'accomplissait qu'une petite série de mouvements programmés. Ils remplaçaient en moyenne 1,5 travailleur chacun. La deuxième génération, introduite aujourd'hui – notamment chez Volkswagen pour la Golf II – est infiniment plus perfectionnée. Assemblage, montage du moteur, du mécanisme de direction, des roues, du chassis, installation des phares, des roues, etc. – tout est automatisé. Et ces robots peuvent être reprogrammés pour d'autres tâches. Y compris le contrôle au dixième de millimètre près. Ces robots remplacent 4 à 10 travailleurs chacun !

En soi, cette automation montre les énormes possibilités de libérer les travailleurs de tâches répétitives à la chaîne. Mais en régime capitaliste, remplacer le travail vivant par des machines conduit inéluctablement au chômage. A la production de la Golf II, Volkswagen compte que les robots vont remplacer 20 o/o du temps total de production de chaque voiture, soit l'équivalent de 1000 travailleurs. Le journal de l'IGM (Metall, *23 septembre 1983) estime que ces robots économiseront 40 o/o du coût de la force de travail. Le producteur de robots Kuka estime qu'il y aura 12 000 robots en RFA à la fin de la décennie, dont 5500 dans l'automobile (équivalent de 100 000 postes de travail, dont 40 000 dans l'automobile). La Commerzbank prévoit que la moitié des emplois aux chaînes de montage (600 000) sont en danger et conclut :* "c'est de la dynamite sociale et politique" *! Les nouveaux emplois créés dans l'industrie robotisée se chiffrent en effet à 20 000 chez Volkswagen, la direction cherche à supprimer les pauses,* "inutile interruption de la production", *sur les chaînes robotisées, et veut fixer des contrats avec horaire annuel permettant* "d'employer le travail quand on en a vraiment besoin". *Ces contrats annuels sont une brèche directe dans les conventions où l'IGM veut fixer les 35 heures. Les énormes gains de productivité qu'implique l'introduction des robots justifient au contraire plus que jamais une baisse radicale de l'horaire hebdomadaire du travail.*

Pologne :

«Un système économique absurde et un système politique antidémocratique»

Nous publions ci-dessous des extraits d'une importante déclaration de la Commission provisoire de coordination de Solidarność (TKK), datée du 26 novembre 1983. L'intérêt de ce texte[1] réside à la fois dans la critique, amère, de la politique économique menée à l'égard de la Pologne par les pays occidentaux et dans l'analyse des conséquences de la gestion bureaucratique dans ce pays.

1. Il y a deux ans, les autorités ont motivé leur décision d'établir l'état de siège, par la nécessité, entre autres, de sauver l'économie. Actuellement, malgré leurs pronostics, la situation économique polonaise n'est pas meilleure qu'en 1981. *(...)*

La dictature bureaucratique

2. Cette crise grave est due à un système économique absurde et à un système politique antidémocratique. Solidarność se donnait pour but une réforme de fond de ce système. Mais cette réforme a été boycottée par le pouvoir qui ne voulait pas de Solidarność. C'est aussi pour cette raison que l'accord avec le gouvernement, sur un programme de lutte contre la crise, a échoué. Le pouvoir ne voulait pas accepter un programme comportant une réforme intégrale et un changement indispensable dans le domaine de la politique économique (changement pas populaire non plus dans la société). *(...)*

3. L'entente avec la société a été remplacée par une façade, celle du PRON, derrière laquelle se cache un pouvoir dictatorial. On a liquidé, ou soumis au contrôle du groupe qui gouverne, toutes les institutions où les citoyens participaient aux décisions sur les affaires de l'Etat. On a rétabli la "discipline" dans les mass-médias. On a renforcé, par l'intermédiaire de la "nomenklatura", le contrôle total sur les cadres. *(...)* Le pouvoir, en rejetant tout compromis politique, a rendu impossible le déblocage de la réserve principale dont dispose la Pologne d'aujourd'hui : l'éveil du sens civique et de l'enthousiasme *(...)*

Les pays occidentaux et la Pologne

4. L'attitude des pays occidentaux envers la Pologne est la conséquence du rejet par le pouvoir de toute réforme et de l'entente avec la société. Ces pays se sont élevés contre le non-respect des droits de l'homme en Pologne (alors que le gouvernement de la République populaire de Pologne s'était engagé à respecter ces droits à la conférence d'Helsinki), ils ont pris des sanctions économiques et même cessé toute aide économique à la Pologne. La propagande à grande échelle du pouvoir vise à persuader la société que, si la crise dure, c'est à cause des sanctions occidentales. C'est un mensonge manifeste. La crise dure parce qu'on a arrêté les réformes, et que le pouvoir est impuissant et ne jouit pas du soutien de la société. Les sanctions ont une signification symbolique, cependant l'arrêt de l'aide des pays occidentaux a une grande importance.

L'endettement énorme et les possibilités limitées de remboursement, par une augmentation des exportations, ont pour conséquence que la Pologne est actuellement insolvable. Ainsi, si on annonce la banqueroute, notre économie peut être légalement étranglée, sans l'utilisation de sanctions. Ou bien les pays occidentaux peuvent empêcher que le pays ne se relève rapidement de la crise, en continuant de s'abstenir de toute aide et en reportant la date de paiement des taux d'intérêt et des emprunts (c'est-à-dire en observant une politique de neutralité). C'est cette variante-là qui est réalisée actuellement, de façon plus ou moins coordonnée.

Mais l'Ouest peut aussi aider la Pologne. Cette aide est la condition indispensable, bien qu'insuffisante, pour que le pays se relève rapidement de la crise et sa nécessité se fait particulièrement sentir actuellement, maintenant que l'on sait que le gouvernement ne peut compter que sur un soutien très limité de l'URSS.

Le pouvoir va donc contre l'intérêt économique du pays pour deux raisons : il rend impossible le sens civique de la société et il prive l'économie polonaise de l'aide qui lui est nécessaire. *(...)*

Les intérêts de clique

6. Le blocage des réformes, et surtout de toutes les modifications qui avaient pour but de permettre un contrôle de la société sur la production, a pour conséquence qu'on retombe dans les erreurs économiques des années soixante-dix. L'économie est de nouveau dominée par les intérêts particuliers des différentes cliques de la bureaucratie centrale, et par l'incapacité répréhensible de nombreux groupes au pouvoir. Même la réalisation des réformes élémentaires (la réactivation du marché) est boycottée avec efficacité, ou bien on rend impossible la remise en ordre des investissements. *(...)*

7. Par contre, les intérêts de l'appareil du pouvoir sont de mieux en mieux défendus. C'est le pouvoir qui décide de la répartition du revenu national. Différents systèmes particuliers d'"affectation" des biens les plus recherchés sont maintenus en place. Le pouvoir en retire non seulement des avantages matériels pour lui-même et s'entoure aussi de "clients" dépendant de lui. Les privilèges matériels dans le domaine des salaires, des logements, des soins médicaux, des vacances et des voyages à l'étranger, sont toujours maintenus, etc.

Le pouvoir s'est montré assez fort pour bloquer la mise en cause des responsables de la crise économique. Ici, sa tactique est simple : attendre; son but évident : ne pas permettre que soient éclaircis des faits qui accablent aussi ceux qui exercent le pouvoir aujourd'hui. *(...)*

8. Les possibilités de sauvegarder le niveau de consommation en réduisant la part des investissements ont été épuisées. Une réduction plus importante signifierait la stagnation pour plusieurs années et augmenterait encore le retard économique de la Pologne. S'il n'y a pas bientôt de rapide amélioration du système économique, si le pouvoir continue à mener une politique fondée sur la défense à tout prix d'un système compromis, c'est la société tout entière qui est condamnée à se serrer la ceinture pour longtemps *(...)*

La menace d'une dégradation historique de la Pologne est réelle. C'est contre cette menace que nous devrions tous lutter.

Faire payer la crise aux plus démunis

9. La politique consistant à faire payer aux groupes sociaux actifs le prix de la crise et les erreurs du pouvoir est plus évidente depuis deux ans; il s'agit :

— d'une augmentation très brutale et constante des prix, surtout en ce qui concerne l'alimentation et les articles industriels de première nécessité;

— des pressions, exercées le plus souvent avec succès, pour prolonger le temps de travail et limiter la liberté individuelle des travailleurs par l'interdiction de changer de lieu de travail;

— du manque de décisions énergiques sur la défense de l'environnement, les conditions de logement et les soins médicaux.

10. Le problème des prix est particulièrement aigu. Pour la nouvelle année, on nous annonce encore une augmentation des prix alimentaires. *(...)* elle va provoquer une nouvelle chute importante du niveau de vie, se faisant surtout sentir dans les familles les plus pauvres ou celles aux revenus moyens. *(...)*

Ainsi donc, ce projet montre à l'évidence à quel point le pouvoir se moque des intérêts fondamentaux de la société. Tout en nous opposant catégoriquement à la réalisation de ce projet, nous tenons cependant à souligner que notre but n'est pas de lutter contre toute hausse des prix. Nous comprenons bien que l'économie ne peut pas fonctionner normalement si tous les prix sont gelés. (Nous l'avons reconnu dans le programme voté au Congrès de Gdańsk.) Et, bien que la réforme ne soit pas réalisée, nous n'entendons pas l'entraver encore par des obstacles supplémentaires.

Cependant, nous ne pouvons accepter une hausse des prix que si celle-ci est effectivement indispensable et si les intérêts élémentaires des groupes sociaux de base sont suffisamment protégés. Cela veut dire, entre autres, qu'il est absolument indispensable de mettre au point un système d'allocations répondant à la hausse des prix alimentaires et, au moins en partie, à celle des articles industriels et des services publics (ce qu'on appelle le supplément à la vie chère). Le pouvoir s'était engagé à mettre au point un tel système dans les accords qu'il a signés avec les grévistes mais ces engagements (ceux-là et d'autres) n'ont jamais été respectés. *(...)*

11. La forte hausse des prix alimentaires n'est pas indispensable au marché et à l'économie. Par contre, elle aura des conséquences sociales fâcheuses non seulement parce qu'elle frappera fortement la partie la plus pauvre de la société mais surtout parce qu'elle va augmenter les différences et le sentiment d'injustice sociale. *(...)* ce sont les groupes plus forts qui obtiennent les plus fortes hausses de salaire, les groupes privilégiés et les entreprises les plus nécessaires au pouvoir. Il est évident que les petites et moyennes entreprises, les travailleurs des services publics, les instituteurs, les services médicaux n'obtiennent pas grand-chose. Ce sont les retraités, dont les revenus baissent de plus en plus, qui vont d'abord en souffrir. Le pouvoir choisit consciemment la politique de l'inflation, c'est-à-dire de l'augmentation des prix, d'un côté, et d'une augmentation sélective des salaires, de l'autre. De cette façon, il peut diviser la société et corrompre certains de ses groupes.

12. Solidarność n'a pas, en ce moment, la possibilité d'influencer le gouvernement, dans le sens de négociations, et peut-être d'un accord. Cela ne veut pas dire que nous sommes complètement désarmés. Nous pouvons et nous devrions exercer — par tous les moyens accessibles — une pression sur le gouvernement pour qu'il entreprenne à nouveau des réformes, et surtout nous opposer à ce que ce soit la société qui paie le prix de la crise et qui ait à subir les conséquences d'une politique naïve et incapable. L'expérience nous montre que toujours, là où manque une pression efficace sur le pouvoir, celui-ci n'agit que dans le seul intérêt de son groupe, ce qui le pousse à maintenir un système contraire à l'efficacité économique, contre l'intérêt de la société. Cela a été le cas en 1950, 1960, 1970 et c'est le cas actuellement.

le 26 novembre 1983
La Commission provisoire de coordination (TKK) de NSZZ Solidarność

1. La traduction française est du Bureau de coordination de Solidarność à l'étranger (Bruxelles). Elle est parue dans le *Bulletin d'information de Solidarność* (no 78, du 14 décembre 1983) de Paris, sous le titre "Déclaration de principe sur la lutte contre la hausse des prix (d'après un rapport des experts économiques de la TKK)". Les sous-titres sont de la rédaction de *La Brèche*.

El Salvador :
Solidarité d'urgence avec les syndicalistes de la FSR !

Le 19 janvier, les forces de répression ont arrêté cinquante-deux délégués, dont toute la direction, de la Fédération syndicale révolutionnaire (FSR) qui tenait son congrès. La représentante en Europe de la FSR avait accordé récemment un entretien à La Brèche *(no 307 du 5 novembre 1983) dans lequel elle soulignait l'importance de la solidarité internationale. Il est grand temps de confirmer cette solidarité et de déclencher une vaste campagne de protestation pour demander la libération immédiate des 52 syndicalistes emprisonnés et des observateurs également arrêtés. C'est là la demande pressante adressée à toutes les organisations ouvrières, anti-impérialistes, humanitaires et démocratiques par le Comité d'unité syndicale (CUS) d'El Salvador.*

Pour sa part, dès l'annonce de ces arrestations, le PSO a envoyé un télégramme de protestation au président de la République, Alvaro Magaña.

Cet exemple doit faire boule de neige. Envoyez vos télégrammes à : Presidente de la Republica Alvaro Magaña, Casa presidencial, San Salvador (El Salvador). **Il faut sauver les syndicalistes de la FSR !**

Nestlé empoisonne le tiers monde

Le livre de Pierre Harrisson, *L'Empire Nestlé* [1], est une mine de renseignements; l'auteur produit et ordonne des faits qui permettent de comprendre la structure, la stratégie globale et l'expansion prodigieuse de Nestlé au niveau international.

"E.T.", vous connaissez ? Il ne s'agit pas d'un extra-terrestre tendre et intelligent, mais du sigle choisi par P. Harrisson pour rendre compte des entreprises qui déterminent l'existence de millions de personnes : les Entreprises transnationales. Inscrites dans la logique du système capitaliste qui tend à l'extension et au monopole, ces "E.T." étendent leurs ramifications dans tous les continents.

Nestlé est non seulement le no 1 de la vente des produits alimentaires au niveau mondial, mais *"la plus transnationale des transnationales"*, ne réalisant que 3 o/o de son chiffre d'affaires consolidé en Suisse.

L'effet Nestlé

Après une analyse du système agro-alimentaire mondial et un chapitre consacré au développement de Nestlé, l'auteur va confronter les déclarations de principe de l' "E.T." — qui clame bien haut que son activité est une contribution nutritionnelle irremplaçable et un apport indéniable aux "pays en développement" — aux conséquences pratiques de la pénétration de Nestlé dans cinq pays : Pérou, Mexique, République dominicaine, Colombie et Brésil. P. Harrisson se base sur des études effectuées par des chercheurs latino-américains ayant analysé la mainmise des géants de l'agro-alimentaire dans leur pays, *"chercheurs engagés dans une transformation de leur réalité"*. Il met en évidence les méfaits de la présence de l' "E.T." pour les producteurs, les travailleurs et les consommateurs ainsi que les effets structurels de la présence de Nestlé : la création d'emplois est limitée, le transfert de technologie reste inaccessible aux producteurs locaux, les petites entreprises agro-alimentaires sont marginalisées par la puissance et le savoir-faire des "E.T.", etc. L'implantation d'une fabrique Nestlé dans une région isolée (cas étudiés pour le Mexique et le Pérou) modifie l'activité économique de la zone, l'emploi du sol pour l'élevage s'effectue au détriment des cultures vivrières et favorise une monétarisation croissante de l'économie. Dès lors, les producteurs de lait sont entièrement dépendants d'une industrie de transformation dont la majorité de la population ne bénéficie guère.

Le bilan de l'implantation de Nestlé est clair : l' "E.T." non seulement ne répond pas aux besoins de la majorité de la population, mais elle augmente la malnutrition : *"De plus en plus de familles, imitant les nouveaux modèles de consommation des classes aisées proclamés davantage nutritifs par tous les moyens de communication de masse, dépensent une part toujours plus grande de leurs maigres ressources pour l'acquisition de produits transformés au détriment de céréales et biens de première nécessité, plus riches en éléments nutritifs"* (pp. 376-377).

Le discours de Nestlé apparaît ainsi pour ce qu'il est : un fatras idéologique qui *"ne sert qu'à une chose, tenter de voiler le véritable visage de Nestlé"* (p. 367).

Quand Nestlé manipule

En conclusion, l'auteur analyse les réactions de Nestlé à la critique; toute critique ferait partie d'une *"lutte engagée contre les entreprises multinationales et l'économie libre, une campagne de dénigrement et de désinformation"*. Dès 1973-1974, la dénonciation des pratiques commerciales des fabricants d'aliments pour nourrissons s'amplifia et aboutit en 1977 au boycott de Nestlé aux Etats-Unis. Le scandale était de taille : une publicité agressive, la distribution d'échantillons gratuits ou l'utilisation de puéricultrices contribuent à remplacer l'allaitement au sein par le lait en poudre. Or, sur les cinq millions d'enfants de moins d'un an qui succombent chaque année aux diarrhées et à la sous-nutrition, jusqu'à un million de décès sont liés à l'alimentation artificielle !

P. Harrisson retrace les tentatives de Nestlé de redorer son image de marque, afin de lever le boycott aux Etats-Unis.

Le "Nestlégate" : le *Washington Post* publia en janvier 1981 des extraits de deux notes internes indiquant comment l' "E.T." comptait discréditer les opposants, *"par une infiltration des média, des institutions de santé et des gouvernements, grâce à la contribution de tiers qui défendent Nestlé à l'insu du public"*. Selon ces notes, un article publié par la revue *Fortune* devait être exploité pour discréditer les groupes religieux américains favorables au boycott; l'auteur de cet article, Herman Nickel, les présentait comme des *"marxistes marchant sous la bannière du Christ"*. Or Herman Nickel avait reçu de E.W. Lefever la somme de 5 000 dollars pour ses recherches sur les aliments pour nourrisson. Anticommuniste notoire, Lefever — que Reagan avait choisi comme secrétaire d'Etat adjoint pour les droits de l'homme... — était lui-même en contact avec la direction de Nestlé.

Lefever reçut de Nestlé quelque 25 000 dollars pour sa fondation "indépendante". P. Harrisson écrit (p. 422) : *Lefever fit une réimpression de l'article* (de *Fortune*) *sous un nouveau titre 'Croisade contre les entreprises transnationales : les Eglises et le boycott de Nestlé'. Il envoya ce tiré à part à plusieurs milliers de leaders d'opinion en utilisant une liste d'adresses qui lui a été fournie par l'entreprise de relations publiques Daniel Edelman, bien entendu sur la demande de Nestlé, qui a payé la note"*.

L'Empire Nestlé est riche d'informations pour tous ceux qui veulent obtenir — comme l'auteur le souhaite dans sa préface — des *"éléments utiles pour une prise de conscience et une action militante de compréhension et de transformation de la réalité"*.

Michel Ducommun

1. **Pierre Harrisson,** *L'Empire Nestlé. Faits et méfaits d'une transnationale en Amérique latine.* Editions Favre, Lausanne, 1983.

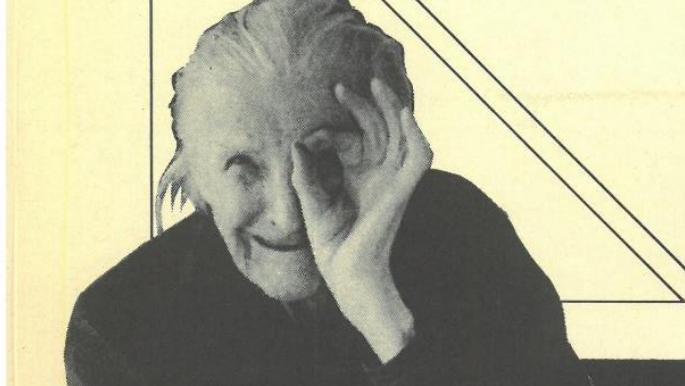

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

LAUSANNE

Casino de Montbenon, Salle des Fêtes

lu 20 févr., 20h.30 : *GRANDE FETE SERVICE CIVIL.* Avec *José Barrense-Dias, le Théâtre Boulimie, Michel Bühler, Lindemann et Santamaria, Brigitte Meyer, François Silvant, Yvette Théraulaz.* Fr. 10.—. Org. : Comité vaudois d'initiative pour un authentique service civil. *(Allez à la fête et n'oubliez pas d'aller voter !)*

Cinémathèque, Casino de Montbenon

Pendant le mois de **février et jusqu'au 17 mars,** films de *Luis Buñuel.* Une trentaine de titres, depuis *Un chien andalou* (1929) jusqu'à *Cet obscur objet du désir* (1977), en passant par : *L'Age d'or, Las Hurdes, Los Olvidados, Cela s'appelle l'aurore, Nazarin, La fièvre monte à El Pao, Le journal d'une femme de chambre, Tristana, Le charme discret de la bourgeoisie...*

Je n'ai malheureusement pas la place de vous donner le programme détaillé ici. Renseignez-vous à la cinémathèque 021 / 23 74 06. (Séances tous les jours sauf di à 15h, 18h30 et 20h30.)

VAUD

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES

à 20h30. **ma 28, me 29 févr.** : *L'état des choses,* de Wim Wenders (RFA, 1981-82). **ve 2, sa 3 mars** (sa aussi à 16h) : *Carmen,* de Carlos Saura (Espagne, 1983). **ma 6, me 7** : *Georgia (Four friends),* d'Arthur Penn (USA, 1981).

Le Cinématographe, Cinéma Rex, NYON

ma 6 mars, 20h.30 : *Freaks,* de T. Browning (USA, 1982, un autre regard sur l'"anormal").

GENÈVE

Salle Patiño, 26 av. de Miremont

di 19 févr., 20h.30 : Théâtre Noir d'Afrique du Sud : **The Bahumutsi Drama Group (Soweto)** joue *The Hungry Earth (La terre affamée),* de Maishe Maponya, une pièce populaire des ghettos noirs sud-africains. La pièce est jouée en anglais. Un résumé en français sera distribué. Grâce aux éléments mimiques et musicaux la pièce est facilement compréhensible. Fr. 15.—, ét., AVS Fr. 10.—. Loc. 022 / 32 43 62. Org. : Kommission für Entwicklungsfragen der Universität und der ETH, Zurich; soutenu par le MAAS, Mouvement anti-apartheid de Suisse. Le groupe jouera aussi à **FRIBOURG.**

Maison de quartier de la Jonction

ve 2 mars, 20h.30 : *Dominique Scheder. Dominique Scheder* chante aussi en deuxième partie des meetings avec Véréna Berseth : à **Lausanne, ma 21 févr.,** 20h15, Maison du Peuple; à **Morges, je 23,** 18h, Café de la Croix d'Or.

BIENNE, FRIBOURG, PULLY

Le **Théâtre Populaire Romand (TPR)** présente *Les aventures de Pinocchio,* de Carlo Collodi. A 20h.30. **ve 24 févr. : Bienne,** Aula de l'école professionnelle. **me 29 févr., Fribourg. me 7 mars, Pully-Lausanne,** à l'Octogone (Fr. 18.—; ét., appr. Fr. 16.—). Loc. : Service culturel Migros Vd 021 / 20 26 35.

Au ciné, il y a aussi *E la nave va* de Federico Fellini et *Le bal* de Ettore Scola.

Ramon Age de Cheminée

Participation gouvernementale :

LE PSS RESTE "LE DOMESTIQUE DU MANOIR RADICAL"

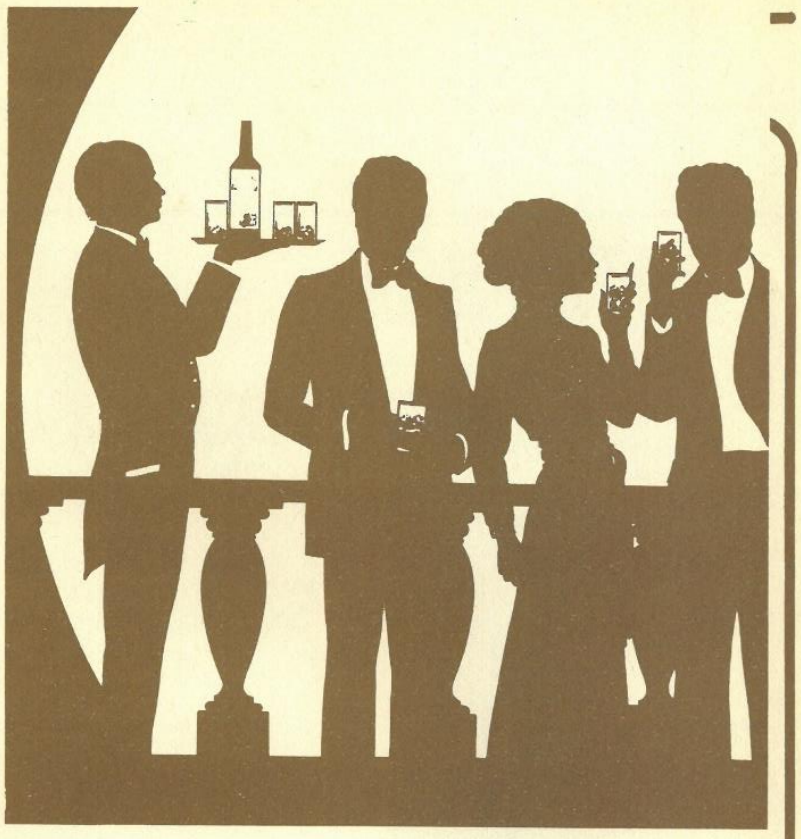

Par une majorité de 60 o/o des délégués, le congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse (PSS) a décidé le maintien de sa participation au Conseil fédéral. Le plus grand parti du mouvement ouvrier reste ainsi "le domestique du manoir radical", selon l'expression de la bâloise Toya Maissen, qui défendait au nom du Comité directeur la proposition de la sortie du gouvernement.

Le programme de Lugano (1982) du PSS parle de "rompre avec le capitalisme". Ces 11 et 12 février, à Berne, le Parti socialiste a refusé de rompre ne serait-ce qu'avec le gouvernement bourgeois.

Pourtant la question de la participation gouvernementale ressurgira, nécessairement, car elle n'est qu'un aspect d'un problème plus fondamental : comment et avec quelles forces le mouvement ouvrier peut-il répondre à la bourgeoisie ? Cette interrogation, le congrès de Berne ne l'a quasiment pas abordée. Chaque approfondissement de la crise et de la politique d'austérité la remettra néanmoins à l'ordre du jour.

Assister à un congrès du PSS, c'est à chaque fois éprouver le même choc devant la profonde intégration aux rouages de l'Etat bourgeois que connaît ce parti. Elle était particulièrement visible cette fois-là, la droite sociale-démocrate ayant mobilisé ses troupes. La grisaille des complets-veston-cravate des mandataires correspond assez bien à celle de leur proposition politique. La remarque de l'orateur invité, l'écrivain socialiste Peter Bichsel, est donc légitime : *"Ici et là, j'ai l'impression que nous servons de base non pas à une politique, mais à des carrières"*. Elle sous-estime cependant totalement les effets politiques de cet état de fait.

Un parti profondément intégré

Lorsqu'un Pierre Aubert ou un Bernard Meizoz prend la parole (pour ne citer que deux Romands connus), son discours n'est, au fond, pas très éloigné de celui que pourrait tenir un Delamuraz décidé à "faire du social". Il ne s'agit pas ici de polémique sectaire, il s'agit de comprendre ce qui se passe lorsque durant des décennies un parti tel que le PSS tire sa force exclusivement de sa représentation parlementaire et non plus de l'activité et de la combativité du mouvement ouvrier. Cela implique une logique politique qu'exprime bien le conseiller d'Etat saint-gallois Florian Schlegel chargé de défendre la position pour le maintien au gouvernement. Il explique : *"Je prétends que les orientations décisives pour la politique de notre pays ne proviennent pas du parlement, mais de l'exécutif et de l'administration."* En conséquence *"à mon avis, renforcer notre influence dans l'administration devrait bien plus être un objectif prioritaire."* Le jour où Schlegel s'apercevra que bon nombre d'orientations décisives sont prises dans les conseils d'administration des banques, des trusts et dans les organisations patronales, il proposera aussi d'y renforcer l'influence du PSS... Cette logique est celle de la reddition sans conditions face à l'offensive bourgeoise, comme le reconnaît Schlegel : *"Toutefois — nous devons être clairs sur ce point — notre système ne permet pas de poser des conditions"*.

Le "centre" du PSS, c'est-à-dire la partie de la direction favorable à la sortie, regroupée derrière Helmut Hubacher et Yvette Jaggi par exemple, partage cette orientation. Pour lui, il s'agissait toutefois de pouvoir négocier les conditions de la reddition.

Interfoto

Dario Robbiani (au centre), porte-parole de la droite. Celui qui déclare que le PSS sera "plus rassurant après le 12 février"...

Le "centre" : négocier les conditions

Dans le document préparatoire au congrès, présenté par le Comité directeur, on trouve une véritable perle historique, révélatrice des conceptions de fond de la direction du PSS. Il y est dit : *"Ce n'est qu'en 1959 — et ce n'est pas le moindre mérite du programme de Winterthour — que le PS fut en mesure d'affaiblir une nouvelle fois la résistance des bourgeois, de sorte que six mois plus tard, Willy Spühler et Hans-Peter Tschudi furent élus."* Rappelons qu'à Winterthour le PSS avait officiellement renoncé à toute lutte anti-capitaliste. Présenter cela comme une défaite de la bourgeoisie, c'est non seulement mettre l'histoire cul par-dessus tête, c'est surtout souligner combien l'orientation politique fondamentale du "centre" est la même que celle de la droite.

C'est ce qui explique que tout le débat sur la sortie du PSS se soit déroulé — au congrès comme dans les discussions préparatoires — en termes non pas de contenu politique (quelle autre politique pour le PSS), mais bien en termes internes. C'était de la *"crédibilité"*, de la *"force d'attraction"* du PSS qu'il s'agissait et non pas d'une autre politique. Pour le centre, comme l'a bien expliqué le conseiller d'Etat neuchâtelois René Meylan dans son rapport pour la sortie, *"l'unique objet de nos divergences"* avec la droite portait sur les conditions du *"travail commun"* avec les bourgeois. Pour améliorer ces conditions, pour que le PSS soit *"respecté"*, il fallait sortir du Conseil fédéral, raffermir l'identité politique du parti et... y rentrer.

La gauche dans le piège

Semblant prise de cours par le fait qu'une partie de la direction se déclare favorable au retrait, la gauche socialiste n'a pas joué un grand rôle dans ce congrès. Elle n'est en tout cas pas clairement apparue comme défendant une position distincte de celle de la majorité du Comité directeur. Rares furent les interventions posant le problème du rapport de forces entre les bourgeois et le mouvement ouvrier, pour ne pas parler de celles qui auraient mis l'accent sur une politique ouvrière indépendante, sur la nécessité de la lutte contre les licenciements et l'austérité. L'appel de syndicalistes et de responsables syndicaux pour la sortie du gouvernement (qui recueillit 500 signatures entre la Suisse alémanique et le canton de Vaud seulement, alors que d'autres signatures étaient récoltées à Genève, Bienne et au Tessin) ne fut quasiment pas utilisé. Il aurait pourtant permis — en montrant qu'une autre politique était possible — d'empêcher en partie la droite du PSS de capitaliser la crainte, répandue chez certains travailleurs sociaux-démocrates, qu'une sortie du gouvernement équivaudrait à retirer sa bouée à une personne en train d'apprendre à nager.

En se ralliant ainsi — dans les faits — à la position du centre, la gauche socialiste ne s'est pas manifestée comme un courant porteur de propositions différentes, attractives, et donc pas non plus comme une force capable de prétendre à l'avenir à la direction du PSS. Afin de faire pièce à la démoralisation des militant(e)s elle a néanmoins, en tant que *"socialistes dans le PSS"*, appelé à une réunion de bilan le 17 mars à Bienne. L'occasion lui est ainsi donnée de sortir du rôle de simple "opposition de sa Majesté" Hubacher tenu jusqu'alors. La saisira-t-elle ?

Et maintenant ?

Désavouée par son congrès — dont la décision éloignera pas mal de forces vives du PSS — la direction se trouve dans une situation inconfortable. L'apport de sang frais recherché au travers de l'opération "sortir pour rentrer" ne se fera pas. La *NZZ* du 13 février 1984 (*Neue Zürcher Zeitung, Nouvelle Gazette de Zurich*, organe du radicalisme et du patronat zurichois) appelle déjà la droite du PSS à poursuivre sur sa lancée et à reprendre en main la direction du parti. Pour la bourgeoisie en effet, la décision du congrès ne peut avoir qu'un seul sens : l'arrogance est encore payante. Et ce ne sont pas les conclusions tirées par le Comité directeur — mener une collaboration plus "dérangeante" — qui l'effraieront. Déjà l'un des porte-parole bourgeois les plus autorisés, Richard Reich (conseiller national radical zurichois, mais surtout directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse, le groupe de pression du Vorort) avertit le PSS que le double rôle de parti d'opposition et de gouvernement ne pourra pas être tenu longtemps, sans quoi *"les partis gouvernementaux bourgeois seraient eux aussi obligés de revoir fondamentalement la question"* (*Tages Anzeiger*, 13 février 1984).

Le PSS boira donc le calice jusqu'à la lie. Symboliquement, l'*Internationale* diffusée par les haut-parleurs à la fin du congrès était jouée d'une telle manière que ce chant de mobilisation et de combat ressemblait étrangement à une ritournelle pour préau d'école.

Eric Peter

BLOC-NOTES DU CONGRÈS

* **Otto Stich** a passé un fort mauvais congrès. Les femmes socialistes l'accueillirent en lui offrant un cactus et Christian Grobet fit un tabac en lui demandant comment *"il avait pu accepter l'inacceptable"*. Le même Grobet devait le mettre au défi de faire ratifier son élection par le congrès. Otto Stich ne bougea pas. S'il défend les postulats socialistes avec le même courage, Furgler and Co. n'ont vraiment rien à craindre.

* **Helmut Hubacher** est ses comparses de la direction ne sont pas montés en première ligne dans le débat. Considérant que les jeux étaient faits, ils ont adopté un "profil bas", se contentant de diriger la discussion. Histoire sans doute de ne pas perdre à la fois un congrès et leur poste.

* **Alors que la discussion** sur l'utilité de la participation gouvernementale allait commencer, Otto Stich et Pierre Aubert durent s'absenter, convoqués à une réunion d'urgence du Conseil fédéral. Il s'agissait de décider quelle serait la délégation suisse aux obsèques d'Andropov... Utile, vous avez dit utile ?

* **La droite** avait mobilisé ses troupes. Alors que d'habitude un congrès socialiste réunit environ 400 sections, il y en avait plus de 800, dont certaines en sommeil depuis des années. Ce qui du coup fit dire à Helmut Hubacher qu'il s'agissait d'un congrès de la "Landsturm". Mais ce qui fit surtout tomber la participation des femmes d'un quart à un sixième de l'assemblée.

* **Les statuts** du PSS permettent à ses sections de décider si le mandat qu'elles confient à leurs délégués est impératif ou non. Nombre d'entre elles le firent; le vote de centaines de délégués ne dépendait ainsi absolument pas des débats du congrès. Ce qui leur donna un aspect très parlementaire, chaque orateur cherchant moins à débattre et convaincre qu'à affirmer sa position.

* **La course** à la succession de Pierre Aubert est déjà ouverte. Parti vite et fort, Félicien Morel est en train de se faire remonter par le Tessinois Dario Robbiani, qui a l'avantage, pour un futur ministre des Affaires étrangères, d'être trilingue. Il pourra donc expliquer comme Pierre Aubert, mais en trois langues, qu'*"il ne fait pas une politique socialiste à la tête de son Département"*.